



IMPLIQUÉ DANS UNE AFFAIRE DE
CORRUPTION

**ABDELHAMID
TEMMAR ÉCOPE
D'UNE LOURDE
PEINE**

Lire en page 2



ALORS QUE LE FLÉAU PROVOQUE UN DÉBUT DE
PANIQUE EN FRANCE

**LE MINISTRE ALGÉRIEN DE
LA SANTÉ RASSURE : « IL
N'Y A PAS DE PUNAISES
DE LIT EN ALGÉRIE »**

Lire en page 3

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / MERCREDI 4 OCTOBRE 2023 // N°654 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

LES PRINCIPAUX
INDICATEURS MONTRENT
DES SIGNES
D'AMÉLIORATION

**LE RÉVEIL
DU SECTEUR
DU TOURISME**

Lire en page 4



INSTALLÉ LUNDI DANS SES
FONCTIONS

**RACHID HACHICHI,
NOUVEAU P-DG DE
SONATRACH, FAIT
CONNAÎTRE
SA STRATÉGIE**

Lire en page 16



UN PLAN NATIONAL DE LEUR
RÉHABILITATION EN VUE

**LES ROUTES
FERONT PEAU
NEUVE**

Lire en page 4



APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ

LE GOUVERNEMENT A LA FERME VOLONTÉ DE REMETTRE DE L'ORDRE DANS LE MARCHÉ

Lire en page 6



LE GÉNÉRAL D'ARMÉE
SAID CHANEGRIHA, À L'OUVERTURE
DE LA VIP EXERCICE CHEMEX-
AFRIQUE :

**« LES ARMES
CHIMIQUES,
UNE RÉELLE
MENACE POUR
L'HOMME ET
L'AVENIR DE
L'HUMANITÉ »**

Lire en page 3



L'AUGMENTATION DES ALLOCATIONS DE SOLIDARITÉ ENTRE EN VIGUEUR
QUI EN SONT LES BÉNÉFICIAIRES ?

Les augmentations de l'allocation de solidarité décidées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, au profit de plus de 1.200.000 bénéficiaires, sont entrées en vigueur à partir du mois d'octobre en cours, portant ainsi sa valeur à 7.000 DA pour les différentes catégories bénéficiaires de ce dispositif et à 12.000 DA pour les personnes aux besoins spécifiques ayant un handicap à 100%. Ces allocations dont la dernière valorisation remontait à l'année 2008, toucheront les différentes catégories défavorisées sans revenu et incapables de travailler, à l'instar des personnes âgées, les handicapés, les femmes divorcées ou veuves, ainsi que les personnes atteintes de maladies chroniques ou invalidantes. Les bénéficiaires ont perçu cette allo-



cation avec sa nouvelle revalorisation à effet rétroactif à partir du mois de mai dernier. Ce dispositif vise à réaliser l'intégration sociale en allouant une subvention directe sous forme d'allocation mensuelle, et à garantir la couverture et la protection sociale aux bénéficiaires et aux ayants droit, qui leur permettent de bénéficier de la carte Chifa et des avantages liés aux soins médicaux, aux appareils, aux équipements et à l'as-

sistance technique dans ce domaine. La décision de valorisation de l'allocation de solidarité s'ajoute aux nombreuses décisions prises dernièrement par le président de la République afin de soutenir les catégories vulnérables, à l'intensification des efforts du Gouvernement pour soutenir les femmes au foyer à s'engager dans la production nationale en créant de micro-entreprises leur permettant de réaliser leur indépendance financière.

LES SERVICES TURCS NEUTRALISENT
LE TERRORISTE QUI AVAIT PLANIFIÉ
L'ATTENTAT DE DAGLICA

Les services du renseignement turcs (MIT) ont neutralisé Müzdelif Taskin, le responsable syrien de l'ordre public général pour le compte du PKK, et le planificateur de l'attentat de Daglica en 2007, à Qamishli, dans le nord de la Syrie. Selon les informations reçues lundi de sources de sécurité, le MIT a déterminé que Müzdelif Taskin, au nom de code "Aslan Çele/Aslan Samura", qui a rejoint le PKK en 1988, était passé de l'Irak à la Syrie. Le terroriste Müzdelif Taskin, qui a planifié l'attaque à l'arme lourde contre le bataillon de commando des forces armées turques à Daglica en 2007, au cours de laquelle 12 soldats sont tombés en martyrs et 16 autres

ont été blessés, a mené de nombreuses activités en Irak et en Turquie pour le compte du PKK. Il a été établi que Taskin, qui faisait partie des pseudo-officiers provinciaux de Zap affectés par l'organisation en 2010, a fourni une formation militaire et idéologique aux nouvelles recrues du PKK, s'est rendu en Syrie avant l'opération "Source de paix" et a mené des activités critiques au sein du PKK/YPG. Comme il a été établi que Taskin, qui a été en dernier lieu le soldat officier général de l'ordre public syrien de l'organisation terroriste, a organisé et participé personnellement à de nombreuses actions pendant environ 35 ans.

ATTAF REÇOIT
LE DG DE
L'ORGANISATION
POUR
L'INTERDICTION
DES ARMES
CHIMIQUES

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a reçu lundi le Directeur général de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC), Fernando Arias, qui effectue une visite en Algérie. Dans une déclaration à la presse au sortir de l'audience que lui a accordée Ahmed Attaf, M. Arias a indiqué que l'Algérie était un pays "actif" dans le domaine du désarmement. "Nous avons travaillé pendant 26 ans pour la destruction de toutes les armes chimiques déclarées dans le monde (et) terminer cette grande tâche cette année. 70.000 tonnes des plus dangereux poisons dans le monde ont été détruites sous la supervision de l'organisation, grâce au soutien des 193 Etats membres, dont l'Algérie qui est un pays actif et positif dans le domaine du désarmement", a-t-il souligné. Le patron de l'OIAC a également indiqué avoir eu l'opportunité de discuter avec M. Attaf de façon "très ouverte et très amicale". A ce titre, il a fait état d'une convergence des points de vue concernant le besoin "de travailler ensemble pour garantir la paix et la sécurité dans le monde". Enfin, Fernando Arias a dit espérer que l'Algérie continuera à avoir un rôle positif au sein de l'OIAC "pour affronter les grands défis auxquels nous devons faire face".

IMPLIQUÉ DANS UNE AFFAIRE
DE CORRUPTION
ABDELHAMID TEMMAR ÉCOPE
D'UNE LOURDE PEINE



Le pôle pénal économique et financier près le tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a prononcé mardi une peine, par contumace, de dix (10) ans de prison ferme contre l'ancien ministre des Participations et de la Promotion des Investissements, Abdelhamid Temmar, pour des faits liés à la corruption, avec confirmation du mandat d'arrêt international émis contre lui. L'ancien ministre de l'Industrie, des Petites et Moyennes entreprises et de la Promotion des Investissements, Mohamed Benmeradi, a été condamné, dans la même affaire, à une peine de trois (3) ans de prison ferme assortie d'une amende d'un (1) million de

dinars. Quatre autres accusés, poursuivis dans la même affaire, dont deux ressortissants belges, ont écopé de peines allant de quatre (4) ans de prison ferme à la relaxe. Les accusés ont été reconnus coupables d'abus de pouvoir et de dilapidation de deniers publics, octroi d'indus avantages, trafic d'influence et conclusion de marchés en violation des lois et des réglementations en vigueur. L'affaire porte, selon l'arrêt de renvoi, sur des dépassements et des violations commis au niveau de l'établissement public de construction industrielle et de génie civil au profit d'une société belge «ATE».

PIERRE
AGOSTINI,
FERENC
KRAUSZ ET
ANNE
L'HUILLIER
REMPORTENT
LE PRIX NOBEL
DE PHYSIQUE

Pierre Agostini, Ferenc Krausz et Anne L'Huillier ont remporté mardi conjointement le prix Nobel de physique 2023 "pour l'élaboration des méthodes expérimentales qui génèrent des impulsions lumineuses attosecondes pour l'étude de la dynamique des électrons dans la matière". "Les lauréats du prix Nobel de physique 2023 sont récompensés pour leurs expériences, qui ont donné à l'humanité de nou-

veaux outils pour explorer le monde des électrons à l'intérieur des atomes et des molécules", a indiqué l'Académie royale des sciences de Suède dans un communiqué. Selon le même communiqué, les trois lauréats ont "démonstré un moyen de créer des impulsions lumineuses extrêmement courtes qui peuvent être utilisées pour mesurer les processus rapides dans lesquels les électrons se déplacent ou changent d'énergie". "Nous pouvons maintenant ouvrir la porte au monde des électrons. La physique de l'attoseconde nous donne la possibilité de comprendre les mécanismes régis par les électrons. La prochaine étape consistera à les utiliser", a pour sa part déclaré Eva Olsson, présidente du comité Nobel de physique.

LA PRESSE DE NIAMEY
EN A FAIT SES CHOUX GRAS
MACRON « RÊVE »
DU RETOUR DE BAZOUM
AU POUVOIR

Selon la presse de Niamey, le président français Emmanuel Macron a encore reçu en audience, à l'Elysée, Hassoumi Massaoudou, l'ancien chef

de la diplomatie du président renversé Mohamed Bazoum. L'occasion, disent-ils au Niger, pour lui réaffirmer « la détermination de la France à poursuivre ses efforts », pour un retour à l'ordre constitutionnel au Niger, alors même que la France a été contrainte cette semaine, après des semaines d'intransigeance, de céder à la pression des autorités du Niger en acceptant de

rapatrier son ambassadeur ainsi que ses troupes du pays. La France est plus dépitée par les Européens et les Etats Unis que par Niamey. Lâchés par ses alliés « classiques », la France ne sait plus quoi faire qu'attendre, selon les propos du ministre des Armées, que les Etats du sahel s'effondrent sous les coups du terrorisme

(lire p.3)

L'EXPRESS



Quotidien national d'information
édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/FAX Admnistration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION:
ZAHIR MEHDAOUI
zahir.mehdaoui1969@gmail.com
Email:
redaction@express-dz.com
Site Web:
www.lexpressquotidien.dz
/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@lexpressquotidien.dz
Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ
S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale
de communication d'Edition
et de Publicité» Agence
ANEP 01, Avenue Pasteur Alger
Tel : 021 73 71 28 / 021 73 76 78
/ 021 74 99 81
Fax : 021 73 95 59
Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE SAÏD CHANEGRIHA, À L'OUVERTURE DE LA VIP EXERCICE CHEMEX-AFRIQUE :

« Les armes chimiques, une réelle menace pour l'homme et l'avenir de l'humanité »

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé, hier, à Alger, au Palais des expositions des Pins Maritimes, l'ouverture de la Journée VIP de l'exercice "Chemex-Afrique", destiné aux Etats-parties à la Convention sur l'interdiction des armes chimiques de la région Afrique.



Etai^Eent présents également Aïmene Benabderahmane, l'ambassadeur Fernando Arias Gonzalez, Directeur général de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, l'ambassadeur Odette Melono, Directrice générale adjointe de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, des ministres, des chefs des délégations diplomatiques accréditées en Algérie des pays participant à cette manifestation, ainsi que des représentants de haut rang relevant d'organismes africains. Le chef d'état-major de l'ANP a souligné que « l'Algérie est convaincue de la nécessité de renforcer la sécurité et la paix

internationales, à travers l'interdiction des armes de destruction massive, y compris les armes chimiques, qui constituent une réelle menace pour l'homme et l'avenir de l'humanité ». De même, a-t-il tenu à dire, « l'Algérie est honorée d'abriter cette importante manifestation et a une grande estime envers l'initiative commune, engagée entre notre autorité nationale et le secrétariat technique de l'Organisation, visant à renforcer et développer les compétences techniques, en matière de prévention et d'interdiction des armes chimiques des Etats-parties à la Convention sur l'interdiction des armes chi-

miques, de la région Afrique ». Pour le chef d'état-major, « l'Algérie réitère sa ferme conviction quant à la nécessité de consolider la sécurité et la paix internationales, à travers l'interdiction des armes de destruction massive, y compris les armes chimiques, qui constituent une sérieuse menace pour l'homme et l'avenir même de l'humanité ». Selon le Général d'Armée, « cette Convention reste le seul outil non discriminatoire ayant été négocié sur le plan multilatéral et qui peut être mise en œuvre pour détruire les stocks d'armes chimiques existants, et empêcher de développer et de produire de nouveaux types, susceptibles

d'exacerber cette problématique et ses risques sur l'humanité ». De même, « la mise en œuvre de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques de manière quasi globale en Afrique, est une preuve des engagements de ces pays pour ne pas détenir ou développer de telles armes ». Chanegriha a exprimé son souhait de voir l'Organisation et les autres partenaires, dans ce domaine, accorder un intérêt particulier au programme Afrique de l'Organisation, en veillant à la pérennité et en prenant en considération la réalité régionale et les besoins propres de notre continent. « Il y a aussi une nécessité pour le renforcement du contrôle aux frontières du mouvement des produits chimiques à double usage. L'amélioration des conditions fixant ces activités permettra d'affronter les défis sécuritaires inhérents à la probabilité d'une mauvaise utilisation des produits chimiques par les groupes terroristes ». « Tenant compte de ces considérations, nous espérons que l'Organisation et les autres partenaires, dans ce domaine, accorderont un intérêt particulier au programme Afrique de l'Organisation, en veillant à sa pérennité, et en prenant en considération la réalité régionale et les besoins propres de notre continent », a-t-il affirmé.

I.Med Amine

AUDIENCE PRÉSIDENTIELLE LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE REÇOIT LE SG DE L'UGTA

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier mardi à Alger, le secrétaire général (SG) de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Amar Takdjout. L'audience s'est déroulée en présence du directeur de cabinet à la Présidence de la République, M. Mohamed Ennadir Larbaoui.

AYMÈNE BENABDERRAHMANE REÇOIT LE PREMIER MINISTRE TUNISIEN

Le Premier ministre Aymène Benabderahmane a reçu hier, à l'aéroport international Houari-Boumediène d'Alger, le Premier ministre de la République tunisienne, Ahmed El Hachani. Le Premier ministre tunisien, accompagné d'une importante délégation ministérielle, est en visite de travail en Algérie pour deux jours dans le cadre de la vingt-deuxième session du Grand Comité mixte algéro-tunisien de coopération. En marge de cet événement, le Premier ministre Aymène Benabderahmane, accompagné du Premier ministre tunisien, Ahmed El Hachani, supervise l'ouverture officielle du Forum économique algéro-tunisien.

I.Med/avec Agence presse service

ALORS QUE LE FLÉAU PROVOQUE UN DÉBUT DE PANIQUE EN FRANCE

LE MINISTRE ALGÉRIEN DE LA SANTÉ RASSURE : « IL N'Y A PAS DE PUNAISES DE LIT EN ALGÉRIE »



Le ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi, s'est prononcé, hier, sur la présence de punaises de lit en Algérie. Ces insectes nuisibles à la santé humaine ont littéralement envahi la France ces dernières semaines. Ils se propagent rapidement par le biais des voyages, le déplacement des personnes, pour s'insérer à travers les meubles et les textiles des différents moyens de transport (bus, train, avion...). Interpellé sur ce fléau, le ministre de la Santé a indiqué dans une déclaration de presse, en marge de sa participation à l'ouverture de la « Journée VIP de l'exercice Chemex-Afrique », au Palais des Expositions des Pins Maritimes, que les départements de tutelle sont présents au niveau de tous les postes frontières, les ports et aéroports, pour sécuriser et surveiller l'entrée des voyageurs. Comme on le sait, la capitale française, Paris, est témoin d'une large propagation de « punaises de lit » dans les lieux publics et privés, ce qui a provoqué un état d'alerte parmi les citoyens.

I.Med

IL PRÉVIENT QUE LES ÉTATS DES TROIS RÉGIMES PUTSCHISTES DU SAHEL VONT S'ÉCROULER

Les prophéties de «mauvais temps» du ministre des Armées français

Il faut être météorologiste des mauvais temps pour prévoir ce que prophétise le ministre français des Armées, Sébastien Lecornu, pour le Sahel. Dans un entretien aux médias Le Parisien et Aujourd'hui en France, publié vendredi dernier, le ministre français des Armées prédit des jours sombres pour le Niger, le Mali et le Burkina. Il est même allé jusqu'à anticiper l'échec des autorités militaires de ces trois pays, qui, selon lui, conduisent actuellement des transitions militaires vers le chaos. Pour Sébastien Lecornu, « le Sahel risque de s'effondrer sur lui-même », surtout après le départ de la France, qui, d'après lui, a été « une solution pour la sécurité » dans la zone. Il ne s'arrête pas pour autant : « Tout cela se terminera très mal pour les juntes au Sahel », a-t-il anticipé, dès son retour

d'une visite à Kiev, en Ukraine : « Le Sahel risque de s'effondrer sur lui-même ». Après le Mali, puis le Burkina Faso, le Niger s'est greffé à la dynamique alors même que, selon le ministre Lecornu, « la France a été une solution pour la sécurité du Sahel ». Dans sa logorrhée, le ministre français des Armées a crânement défendu le bilan de l'opération militaire française au Sahel faisant de l'« échec » de Barkhane un bon résultat, puisqu'elle était parvenue à « neutraliser la plupart des groupes terroristes et à mettre en sécurité » des milliers de civils avant d'être contrainte de partir. « Et on nous dit que le problème, c'est la France ! Nous avons été une solution pour la sécurité du Sahel ». La preuve, a-t-il avancé, « il a suffi qu'on nous invite à partir pour que le terrorisme reprenne », en citant comme

exemple, le cas du Burkina, où d'après les chiffres qu'il a avancés, plus de 2.500 morts « liés au terrorisme » ont été enregistrés depuis le coup d'État de septembre 2022. Pourtant, un rapport officiel élaboré par un rapporteur de l'ONU accuse la France d'avoir relâché dans le nord du Niger plusieurs terroristes qui étaient détenus par ses forces après le coup d'État qui a mis Bazoum hors-circuit. Un rapport officiel qui est encore entre les mains du SG de l'instance onusienne, et qui fait suite aux mêmes accusations clairement exprimées par des diplomates maliens à l'ONU. Les augures de Lecornu ne sont pas des propos en l'air. Il s'agit bel et bien d'une mise en garde, car la France entend garder ses cartes en main dans le Sahel.

Fayçal Oukaci

LES PRINCIPAUX INDICATEURS MONTRENT DES SIGNES D'AMÉLIORATION

Le réveil du secteur du tourisme

Le pays entame la saison active après la saison estivale. Chacun garde des souvenirs de cette dernière, des moments de loisir des photos et des vidéos qu'il aurait partagées avec la famille et les amis sur les réseaux sociaux. C'est le moment également de faire des bilans, que ce soit au niveau individuel ou collectif. Qu'est ce qui a caractérisé la saison estivale au plan touristique cette année ?

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat Mokhtar Didouche a annoncé lundi les chiffres suivants : 1,5 millions de touristes étrangers, dont 26 000 pour les wilayas du sud du pays dont 2.500 touristes ayant bénéficié de procédures d'octroi de visas sur place. Des millions d'estivants ont afflué sur les 617 plages le long du littoral. Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat a souligné également la multiplication des structures touristiques comme les hôtels et les complexes au cours des dernières années, ce qui nécessite le renforcement et la diversification du parc actuel par des structures hôtelières conformes aux normes internationales, tout en accordant "une importance extrême à la qualité des services touristiques", a indiqué le ministre. A travers la déclaration de Monsieur Mokhtar Didouche, ressortent trois points importants relatifs à la situation du tourisme dans notre pays. L'activité touristique prend de l'essor. Les chiffres annoncés

constituent une première et parlent d'eux même. Il y a d'abord un engouement du citoyens pour le tourisme local. Il suffit de cliquer sur les pages des offres nationale d'hébergement et vous allez être surpris, par les réponses des opérateurs qui vous annoncent que leurs structures, chambres d'hôtels, bungalow de complexes publics et privés, sont au complet, tout en vous proposant des offres plus abordables à partir de la deuxième quinzaine du mois de septembre. Effectivement il convient de signaler au passage que de plus en plus d'algériens commencent à regarder du cotés du mois de septembre pour leurs vacances. (Les causes et les motifs de cette évolution ne sont l'objet du présent article). Cet essor et cet engouement sont le résultat de deux facteurs: Les coûts élevés, souvent même exorbitants des séjours à l'étranger, ainsi que la multiplication de l'offre dans notre pays. Effectivement on constate l'apparition de nombreux complexes le long de nos cotes. Des



algériens qui investissent dans le domaine touristique, comptant sur les atouts d'une population jeune, avide de décou-

vertes et de la nature. Les paysages de l'Algérie sont diversifiés et féériques. Un nouvel esprit s'installe chez les algériens qui reviennent aux sources et désirent découvrir les diverses facettes du pays où l'activité touristique peut s'étaler sur toute l'année. Le tourisme balnéaire est relayé par le tourisme saharien et le tourisme culturel.

Le ministre a parlé de la nécessité de conformer les structures touristiques aux normes internationale, afin de faire face à la concurrence et d'offrir des lieux de villégiature et de contemplation.

A première vue, les structures touristiques nouvelles sont dans beaucoup de cas mal situés, dans des rues étroites et dans un environnement mal ou non aménagé. Les routes et les chemins non goudronnés. Dans d'autres horizons aux traditions touristiques les structures tou-

ristiques sont entourées d'infrastructures routières en très bon état et d'une propreté exemplaire, où il fait plaisir de rouler ou de se déplacer à pieds.

M. MOKHTAR DIDOUCHE PENSAIT CERTAINEMENT À CE CADRE LORS DE SON INTERVENTION.

Mais on peut nuancer cette observation en indiquant que beaucoup parmi les nouveaux complexes touristiques qui sont érigés à travers le pays se situent dans des sites vierges où la nature est encore luxuriante. C'est certainement un atout incontestable qu'il faut préserver et créer une adaptation pour donner un genre particulier au tourisme en Algérie, et qui serait un élément de plus dans les campagnes de promotion à l'adresse des touristes étrangers.

Fathi S.

HABITAT

Des instructions pour l'achèvement à temps des logements

En prévision de l'opération de distribution de logements prévue pour le 1^{er} novembre prochain, Mohamed Tarek Belaribi, ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, a ordonné lors d'une réunion tenue hier avec les cadres de son département que les logements concernés par cette distribution, coïncidant avec le 69^e anniversaire du déclenchement de la guerre d'indépendance, soient totalement prêts avant la fin octobre 2023. Il a, en effet, insisté, selon la page facebook du ministère qui rapporte l'information, sur

la nécessité de hâter les travaux de raccordement des logements à distribuer à tous les réseaux (électricité, eau et gaz) et de terminer tous les travaux de finition avant le 1^{er} novembre prochain. Pour ce faire, le ministre a donné instruction pour que des visites d'inspection soient effectuées régulièrement pour suivre le rythme d'avancement des travaux et intervenir rapidement pour lever les obstacles que les entreprises en charge des travaux peuvent rencontrer. Des instructions ont été également

données au cours de cette réunion pour affiner les coordinations entre certaines directions du secteur et pour redoubler d'efforts en vue d'achever dans les temps et dans les normes requises tous les logements en chantier.

Pour rappel, dans une interview accordée en mai dernier à la télévision algérienne, Mohamed Tarek Belaribi a affirmé que près d'un million de logements, toutes formules confondues, devraient être distribués avant 2024.

B.B.

UN PLAN NATIONAL DE LEUR RÉHABILITATION EN VUE

Les routes feront peau neuve

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh a affirmé mardi que l'un plan national est actuellement en cours d'élaboration pour la réhabilitation des routes dégradées dans les zones reculées et les nouvelles wilayas. Dans une déclaration à la presse en marge d'une visite d'inspection d'un nombre de projets relevant de son département ministériel dans la wilaya, M. Rekhroukh a indiqué qu'un plan national est actuellement en cours d'élaboration pour réhabiliter les routes dégradées dans les zones éloignées et les nouvelles wilayas du sud, en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Le ministre a souligné, à cette occasion, la nécessité de respecter les délais de livraison des projets et la qualité de réalisation conformément aux

normes en vigueur, notant que la maintenance routière doit être continue et permanente ». Inspectant le projet de la voie ferrée reliant Ghar Djebilet (Tindouf) à Béchar, M. Rekhroukh a affirmé que cette ligne stratégique, qui coïncide avec le vaste projet d'investissement pour l'exploitation de la mine de Ghar Djebilet, créerait une grande dynamique de développement qui profiterait à la région et contribuerait grandement à la promotion de l'économie nationale ». Afin d'accélérer la cadence des travaux, le projet de la voie ferrée Ghar Djebilet – Béchar a été divisé en quatre tronçons, le premier allant de Béchar vers le point kilométrique 200, un tronçon reliant ce point à la commune d'Oum El Assel, tandis qu'un troisième tronçon allant de la commune d'Oum El Assel vers la commune de Tindouf, et un dernier tronçon

reliant la commune de Tindouf à Ghar Djebilet, selon les explications fournies à la délégation ministérielle. Lors de sa visite, le ministre a donné le coup d'envoi de la réalisation du tronçon reliant Tindouf à la commune d'Oum el Assel sur une distance de 175 km, dont le délai de réalisation a été fixée à 30 mois. Ce tronçon permettra de tracer les contours de la ligne minière Tindouf-Béchar, qui s'étend sur une distance de 950 km. Il a également inspecté le projet d'exploitation de la mine de Gara Djebilet, située à près de 179 km du chef-lieu de la wilaya, où il a écouté des explications exhaustives sur l'exploitation de cette mine, qui a démarré en juillet 2022. Le ministre a entamé sa visite en inaugurant la voie de circulation de la sortie rapide et le hangar d'avions de l'aéroport Commandant Farradj à Tindouf. Cette opération vise à

augmenter la capacité d'accueil des avions et à faciliter leur mouvement au niveau du hangar. M. Rekhroukh a aussi examiné le projet de réalisation des deux postes frontaliers entre l'Algérie et la Mauritanie, dont le taux d'avancement global des travaux s'élève à près de 98 %, soulignant la nécessité de respecter les délais de livraison fixés d'ici à la fin du mois d'octobre. Au terme de sa visite, le ministre a écouté un exposé sur l'étude du projet de construction de la route reliant Tindouf à Zouerate en Mauritanie, avant de donner le coup d'envoi des travaux d'entretien de la route communale n 8 sur une distance de 5 km, de la borne kilométrique 51 à la borne kilométrique 56 vers le poste frontalier algéro-mauritanien, le Chahid Mustapha Benboulaïd.

Y. B.

PROFESSEUR NOUREDDINE YASSAA :

«Faire de l'Algérie un centre régional de production et d'exportation de l'hydrogène»

La stratégie nationale des énergies renouvelables est fondée sur l'efficacité et la diversification, tout en comptant sur l'hydrogène vert, afin de concrétiser le défi d'atteindre l'équilibre entre les énergies renouvelables et fossiles...

Le commissaire aux énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, le Professeur Noureddine Yassaa, qui s'exprimait hier sur les ondes de la radio nationale, a assuré que les efforts sont poursuivis dans le but de faire de l'Algérie un centre régional de production et d'exportation de l'hydrogène vert et ses dérivés, tel que l'ammoniac, à moindre prix. Monsieur Yassaa était l'invité de l'émission « L'invité du matin » sur la Chaîne nationale 1. Il a précisé que la stratégie de l'hydrogène vert a induit une grande dynamique qui a dépassé le cadre national et permis de créer de nouvelles filières dans les secteurs de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle, en sus d'un plan pour la réalisation de quatre projets avec des partenaires étrangers. Le Commissaire aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique a ajouté que la stratégie nationale des énergies renouvelables est fondée sur l'efficacité et la diversification, tout en comptant sur l'hydrogène vert, afin de concrétiser le défi d'atteindre l'équilibre entre les énergies renouvelables et fossiles. Yassaa a attiré l'attention sur le développement important des énergies renouvelables en Algérie. Le volume global s'est élevé à 589.7 Mégawatts dont 460.8 Mégawatts en dehors de l'énergie hydroélectrique qui couvre 422.6



Mégawatts connectés au réseau et 38.2 Mégawatts en dehors du réseau. Le professeur Yassaa a expliqué que ses services veillent à offrir un environnement attractif afin de développer le système des énergies renouvelables, dévoilant que des travaux sont en cours pour l'élaboration d'un référentiel technique des lampes économiques dans le but d'assurer leur qualité et de lancer une industrie nationale des énergies renouvelables. Il a ajouté que nous ambitionnons de produire des bus électriques, à condition d'intégrer un large volume des énergies renouvelables dans le mix électrique de telle sorte à assurer la rentabilité, soulignant que le marché des

ampoules économiques s'est énormément développé en Algérie au vu de leur disponibilité et leur prix abordable, tout en insistant sur l'existence du contrôle de la qualité des lampes économiques. Monsieur Yassaa a dévoilé un projet pour équiper 955 écoles en systèmes d'énergie renouvelable représentant une énergie égale à 3.9 Mégawatts, et la création de plus de petites et moyennes entreprises dans les différents domaines de l'énergie renouvelable, tout en accompagnant les sociétés et les opérateurs. Il ya aussi des projets en cours de réalisation dans plusieurs wilayas, parallèlement au saut qu'a connu la production des pan-

neaux solaires. Le Commissariat à l'énergie renouvelable et à l'efficacité énergétique, créée en fin 2019 auprès du Premier Ministre, a enregistré une augmentation significative des équipements de l'énergie renouvelable, en dehors du réseau, au cours des trois dernières années. Ainsi les groupements de l'énergie renouvelable représentent désormais une puissance globale de 19.3 Mégawatts, soit plus de la moitié du parc de l'énergie renouvelable hors réseau. A fin 2022 5 226 groupements d'énergie renouvelable ont été montés au niveau des zones isolées, au cours de la période 2020-2022 dont 1 102 en 2022.

F. S

DISTRIBUTION D'ORGE ET DE FOURRAGES AUX ÉLEVEURS

L'OPÉRATION A DÉBUTÉ HIER

L'opération de distribution de l'orge et des fourrages aux éleveurs de bétail a débuté hier, a annoncé le ministère de l'Agriculture et du Développement rural dans un communiqué. Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural porte à la connaissance de l'ensemble des éleveurs que l'opération de distribution de l'orge et des fourrages a débuté hier auprès de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC)", précise le communiqué, relevant que "la distribution des fourrages destinés à l'alimentation animale se fera au niveau de l'Office national des aliments de bétail (entre 3200 et 3300 Da) au profit des éleveurs de bétail à travers tout le territoire national". Rappelant que les procédures d'obtention de l'orge et des fourrages "étaient très simples, consistant à présenter le certificat de recensement et la carte d'éleveur", le ministère a indiqué que cette opération "touchera tous les types de bétail et s'étale à longueur d'année". Cette procédure, qui s'inscrit dans le cadre de "l'opération de protection et de développement du cheptel national", vise à "simplifier et à faciliter les procédures au profit des agriculteurs et des éleveurs", conclut la source.

Avec APS

LE PROJET DE LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE : RECETTES BUDGÉTAIRES ET DÉPENSES EN HAUSSE

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a présenté, hier, à l'Assemblée populaire nationale (APN), le projet de loi de finances rectificative (PLFR) 2023, qui comprend des dispositions visant à prendre en charge les dépenses ordinaires supplémentaires induites par les mesures prises par les autorités publiques pour préserver le pouvoir d'achat des ménages, renforcer la sécurité alimentaire et appuyer le programme d'investissement public dans certaines wilayas. L'embellie financière profite à toute la nation. C'est une véritable traduction de l'affirmation de la nature sociale de l'état. Les revenus des hydrocarbures sont mis à contribution pour en faire un coussin afin d'amortir la pression de l'inflation et des hausses des prix des produits de base de grande consommation. Ainsi le Ministre des Finances a révélé devant les députés que le PLFR 2023 prévoyait une hausse des recettes budgétaires de l'Etat de près de 13%, pour atteindre près de 9.000 milliards (mds) de DA, et une augmentation des dépenses à plus de 14.700 mds de DA (+6,7%). Au titre des transferts de crédits opérés à partir de la dotation "crédits non assignés", les autorisations d'engagement (AE) sont fixées à 1.651,97 mds de DA et les crédits de paiements (CP) à 1.373,42 mds de DA. Ces données ont été établies sur la base des dernières prévisions affichées dans le plan à moyen terme (PMT 2023-2027) de la compagnie nationale Sonatrach, soit sur la base d'un prix de référence (fiscal) du baril de pétrole brut à 60 dollars et du prix du marché du baril de pétrole brut à 70 dollars, qui restent inchangés. Le projet de loi de finances rectificative 2023 prévoit également une hausse des recettes exceptionnelles à 1.410 mds de DA, dont 848 mds de DA proviennent de Sonatrach et 400 mds de DA des dividendes de la Banque d'Algérie. Le PLFR prévoit aussi une hausse des exportations de biens, qui devraient atteindre en 2023 une valeur de 52,8 mds de dollars, soit une augmentation de 6,5 mds de dollars par rapport aux projections de la Loi de finances 2023, selon le ministre. Quant aux importations de biens, elles devraient atteindre 41,5 mds de dollars (+12,5%). S'agissant de la croissance économique, il est attendu en 2023 une croissance de 5,3%, contre 4,1% prévue dans la loi de finances initiale pour 2023, tirée principalement par le secteur des hydrocarbures (+6,1%). La croissance du PIB hors hydrocarbures se situe, quant à elle, à 4,9% dans le PLFR 2023.

Y. B.

PRODUCTION DE L'HYDROGÈNE

L'AEC apporte sa contribution

L'Algerian Energy company (AEC), filiale détenue à 100 % par le groupe Sonatrach, a entamé des études de préféabilité pour l'introduction de la production de l'hydrogène vert à partir des stations de dessalement d'eau de mer (SDEM), a-t-on appris du Directeur de développement de cette entreprise, Zaamiche Sofiane. L'hydrogène sera produit au sein des stations de dessalement, selon un principe d'électrolyse, consistant à séparer l'atome d'hydrogène de l'atome d'oxygène, a-t-il expliqué, dans une déclaration à l'APS, en marge du Salon international de la transition énergétique et des

énergies du futur (ERA 2023), qui se tient au Centre des conventions d'Oran du 2 au 4 octobre en cours. "L'hydrogène sera récupéré sous forme de gaz et sera utilisé dans la production de l'énergie électrique, via des batteries à combustion", a-t-il précisé. En effet, les SDEM ont un débit de production principal, qui est divisé en deux, 45% destinés à l'alimentation en eau potable, après sa reminéralisation, et 55% sont rejetés à la mer, après un processus de dilution, conformément aux normes internationales pour la protection de l'environnement, a-t-il encore fait savoir. "L'approche de

l'AEC consiste à exploiter le débit de 55% des rejets pour produire l'hydrogène vert ", a expliqué M. Zaamiche, ajoutant que l'AEC, qui dispose d'un parc important de SDEM, étudie les possibilités de les exploiter pour la production de l'hydrogène vert, qui servira à la production de l'énergie électrique. Ce même responsable a rappelé que l'AEC dispose de 14 stations de dessalement d'eau de mer en exploitation, avec un volume de production de 3,72 millions de m3/jour, soit 1,3 milliard de m3 par année, en plus de 5 autres SDEM en cours de réalisation.

R.N.

APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ

Le gouvernement a la ferme volonté de remettre de l'ordre dans le marché

L'Exécutif fait appel au numérique dans la lutte contre l'anarchie qui s'est emparée de certains segments de l'approvisionnement du marché en différents produits de large consommation. Il travaille à établir une première liste de produits de première nécessité. L'affichage des prix sur l'emballage fait partie également des outils devant permettre de remettre de l'ordre dans le marché.

Le gouvernement reste à l'écoute des consommateurs, avec la ferme intention de résoudre les problèmes liés à l'approvisionnement du marché en produits de première nécessité. Passant de la parole à l'acte, il vient d'adopter une série de mesures en ce sens.

Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, un des ses membres, donne le ton à un modèle qui peut fonctionner. La démarche consiste à afficher les prix sur les emballages. Certains opérateurs le font déjà. Mais l'opération est appelée à se généraliser, comme l'explique Samy Koli, directeur de la régulation et l'organisation des marchés au ministère du Commerce. Koli, s'exprimant sur les ondes de la radio, a souligné que « de nombreuses mesures sont prises pour améliorer les mécanismes de régulation du marché dont l'affichage des prix sur l'emballage ». Le responsable a ajouté que tous les produits importés par l'OAIC se vendent à des prix plafonnés par les pouvoirs publics, que nous allons obliger tous ceux qui les commercialisent à en afficher les prix. Et que la marge bénéficiaire sera aussi déterminée par voie réglementaire. Ainsi, les opérateurs qui auront à commercialiser les produits de première nécessité sont obligés d'en afficher les prix sur l'emballage. Quant aux commer-

cants, ils devront respecter l'étiquetage des prix et autres mentions obligatoires qui seront portées à l'intention du consommateur. Et quid des récalcitrants ? Koli apporte une réponse claire, affirmant que tous ceux qui n'appliqueront pas cette mesure vont faire l'objet de sanctions, que les agents de contrôle vont veiller à ce que l'affichage des prix soit respecté. Et que ceux qui ne le font pas écoperont d'une amende. » Interrogé à propos des légumes secs et des perturbations que le marché a connu, Samy Koli a évoqué des solutions envisagées : « Oui, on reconnaît qu'il y a eu une certaine tension sur certains produits, mais nous avons dépassé des situations plus difficiles que nous avons connues depuis 2020 », a-t-il relevé. Et, de poursuivre : « nous allons revoir notre copie en vue d'assurer un meilleur approvisionnement du marché et une meilleure régulation, une meilleure maîtrise.

Avec les autres ministres, nous essayons de régler tous les dysfonctionnements constatés et relevés sur le terrain. Nous avons connu quelques dysfonctionnements en termes d'approvisionnement du marché en légumes secs, il faut aussi rappeler que le rôle de l'OAIC est d'importer, protéger et accompagner les agriculteurs. Sa mission, ce n'est pas la distribution et la commercialisation au détail.

Nous allons reprendre la main pour essayer d'être plus efficaces et assurer une meilleure alimentation en ces produits. » M. Koli a par ailleurs annoncé « la mise en place d'une plateforme numérique qui va permettre d'établir une première liste de produits de première nécessité (semoule, farine, l'huile, sucre, légumes secs, lait subventionné et eaux ». Evoquant le lait subventionné, le représentant du ministère du Commerce a souligné : « Il y avait des communes, au nombre de 391, qui avaient connu des perturbations dans la distribution de laits, elles n'en recevaient pas. Aujourd'hui, ce chiffre a diminué à 148 grâce à la nouvelle cartographie, grâce au travail accompli par le ministère de l'agriculture et celui du commerce. Il n'y a plus de problème de lait subventionné. » Pour ce qui est de la distribution des légumes secs, il a indiqué : « Nous disposons de plusieurs marchés de gros. Sétif dispose de 1012 grossistes, 401 sont implantés à Semmar et Jolie-Vue (Alger), 59 à Chelghoum Laïd et 47 à



Mascara. Tous les produits alimentaires, qu'ils soient de première nécessité ou autre, doivent transiter par ces espaces. Nous allons revenir à la distribution normale, régulière et ordinaire ». en ce qui concerne les quantités mises sur le marché à travers tout le territoire national, M. Koli a rapporté que : « Nous allons atteindre jusqu'à deux millions de quin-

taux avant la fin de l'année. Depuis le mois d'août jusqu'à aujourd'hui, nous avons mis sur le marché 141.132 q de légumes secs (entre importation et production locale) pour assurer une bonne rentrée sociale et un bon fonctionnement des cantines scolaires et universitaires. »

Youcef S.

SALON INTERNATIONAL DE L'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE À ABOU DHABI

ALNAFT Y PARTICIPE

L'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) est présente depuis hier au Salon International petroleum exhibition & conférence (ADIPEC), qui se tient à Abou Dhabi (Emirats arabes unis). La manifestation prendra fin demain. L'ADIPEC est le plus grand salon international dédié à l'industrie pétrolière et gazière», est-il souligné dans un communiqué rendu public par ALNAFT. L'Agence y relève que ce salon attire des participants du monde entier, notamment des représentants gouvernementaux, des entreprises énergétiques, des experts techniques et des investisseurs. Il offre une plateforme unique pour le partage de connaissances, la mise en réseau et la promotion. Au cours de sa participation, la délégation d'ALNAFT, conduite par le président du comité de direction de l'Agence, Mourad Beldjehem, a rencontré des représentants des compagnies énergétiques internationales et des investisseurs à l'effet de discuter des opportunités de partenariats dans les projets de recherches et exploration des hydrocarbures en Algérie. La participation d'ALNAFT à l'ADIPEC, vise, selon le communiqué, à promouvoir le domaine minier hydrocarbures algérien, en mettant en avant ses atouts et son attractivité sur le plan légal et réglementaire, notamment, est-il souligné « l'amélioration perceptible de l'environnement des affaires «Doing business», ainsi que les simplifications du système fiscal offrant des incitations appréciables».

Y. S.

Disponibilité des légumes secs et du riz : l'OAIC rassure

L'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) a assuré, dans un communiqué, de la disponibilité de quantités considérables de légumes secs et de riz, à travers son réseau de distribution au niveau national. «L'OAIC informe tous les opérateurs (conditionnements, commerçants de détail et de gros, ainsi que les grandes surfaces commerciales), que de grandes quantités de légumes secs et de riz sont disponibles, à travers son réseau de distribution au niveau national qui compte plus de 40 coopératives de céréales et de légumes

secs et 590 points de distribution», lit-on dans le communiqué. L'OAIC rassure également que «l'Office dispose de toutes les capacités pleines et exclusives qui lui permettent d'assurer l'approvisionnement du marché national, soit à travers la production nationale, en accompagnant les producteurs et en collectant les légumes secs, ou à travers le programme d'importation». En ce qui concerne les prix de vente fixés par l'OAIC, «ils sont bas par rapport aux prix pratiqués au niveau mondial», conclut le communiqué.

R. E.

DEMANDE EN ÉNERGIE À L'ÉCHELLE MONDIALE

L'OPEP se montre optimiste

À la veille de la réunion du Comité ministériel de suivi de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et non OPEP (JMMC), l'OPEP est optimiste concernant la demande d'énergie. Elle considère qu'un sous-investissement dans le secteur représente un risque pour la sécurité énergétique. C'est ce qu'a déclaré hier son secrétaire général Haitham al Ghaï à l'occasion du salon Adipece organisé à Abou Dhabi. Haitham al Ghaï a

en effet souligné l'importance de poursuivre les investissements dans le pétrole et gaz et a jugé les appels à cesser d'investir dans le secteur comme contre-productifs. «Nous considérons que la demande de pétrole est encore assez résistante cette année, comme elle l'était l'année dernière», a-t-il dit repris par l'agence Reuters, précisant que l'Opep prévoit une croissance de la demande de plus de 2,3 millions de barils par jour (bpj) d'une année

sur l'autre. Il a ajouté que les investissements dans le secteur étaient importants pour la sécurité énergétique. «Nous sommes à court de capacité de réserve, nous l'avons dit à maintes reprises et cela nécessite un effort concerté de toutes les parties prenantes pour comprendre l'importance d'investir dans ce secteur», a-t-il poursuivi. Le ministre émirati de l'Énergie, Suhail al Mazrouei, a abondé dans le même sens, estimant que des investisse-

ments sont nécessaires de la part des compagnies pétrolières nationales et internationales. «Et ces investissements nécessitent que le monde financier soit prêt à financer le pétrole et le gaz», a-t-il dit. Selon Suhail al Mazrouei, les Emirats arabes unis sont en bonne voie pour accroître leur capacité de production de pétrole à cinq millions de bpj d'ici 2027, contre 4,2 millions de bpj actuellement.

R. E.

KHENCHELA

Deux nouvelles œuvres littéraires présentées

Deux nouveaux ouvrages intitulés "Quelque chose en moi refuse de pardonner", d'Amina Berkane, et "Amour au temps de la mort", d'Abdeslam Berrehail, ont été présentés, dimanche, dans le hall de la bibliothèque principale de Khenchela. L'auteure du premier livre, publié chez Dar-El Maher (62 pages), "Quelque chose en moi refuse de pardonner", a expliqué avoir voulu "prodiguer, par fragments, des conseils à ceux qui sont enclins à pardonner". Ceux-là, "je les exhorte à ne pardonner qu'aux bonnes personnes et à laisser les autres avec leur conscience...". Cette jeune écrivaine a déclaré qu'il s'agit-là de son deuxième livre qui accompagnera son premier ouvrage, "La déception de Mars", au Salon international du livre d'Alger (Sila) prévu du 25 octobre au 4 novembre 2023. Elle a également affirmé qu'elle préparait un nouvel ouvrage qui aura pour titre "Je brillerai à nouveau", ainsi que d'autres œuvres qui sont, pour le moment, a-t-elle précisé, "à l'état de projets". Le second livre présenté dimanche porte le titre "Amour au temps de la mort". Son auteur, Abdeslam Berrehail, indique que l'histoire qu'il narre dans ce roman de 115 pages, remonte à la période de la Covid-19. Les personnages, dit-il, "vivent des jours sombres, tiraillés entre le besoin de vivre et d'aimer et la peur de la mort que la pandémie fait planer sur leur tête, comme une épée de Damoclès". Ces deux publications ont été présentées dans le cadre du Forum du livre inauguré, dimanche, par le directeur de la Culture et des arts de la wilaya de Khenchela, Mohamed Alouani, qui était accompagné du directeur de la bibliothèque principale, Hicham Chibane. Le directeur de la Culture a souligné, à cette occasion, l'importance du forum dans la promotion de la lecture et l'encouragement des jeunes auteurs, tout en promouvant leurs œuvres. Pour sa part, Hicham Chibane, directeur de la bibliothèque, a appelé "les écrivains locaux et même ceux qui résident en dehors de la wilaya, à participer à ce forum bimensuel qui leur permet de promouvoir leurs livres et d'organiser des ventes-dédicaces qui ne peuvent que servir leurs créations". Le forum du livre donnera lieu à des expositions d'ouvrages dans le hall de la bibliothèque principale, ainsi qu'à la programmation de lectures publiques de nouvelles œuvres, qu'il s'agisse de romans ou de recueils de poésie, a souligné M. Chibane, ajoutant que les écoliers "y trouveront également leur bonheur en participant à des concours spécialement conçus pour eux".

APS

SKIKDA

Un député reçu par Arkab

Des préoccupations telles que le raccordement au gaz et à la généralisation de l'utilisation des citernes de gaz de propane dans la wilaya ont été soulevées. Des projets d'investissements miniers ont été également évoqués au cours de cette rencontre.

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a reçu, lundi à Alger, le membre de l'Assemblée populaire nationale (APN) pour la circonscription électorale de la wilaya de Skikda, Nabil Guend pour prendre connaissance des préoccupations des citoyens de cette wilaya liées au secteur, indique un communiqué du ministère. Cette rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère en présence de ses cadres, s'inscrit dans le cadre de l'écoute et de la prise en charge de certaines questions et préoccupations soulevées par le député concernant le raccordement énergétique (électricité et



gaz) et la généralisation de l'utilisation des citernes de gaz de propane dans la wilaya", précise la même source. "Des projets d'investissement minier et la relance de l'activité minière dans la wilaya de Skikda" sont autant de sujets évoqués durant cette rencontre. A cette occasion, le ministre a affirmé que "la wilaya de Skikda dispose des potentialités et des

ressources nécessaires pour la relance du secteur des mines dans la wilaya par les entreprises publiques et privées désirant investir dans le secteur minier pour contribuer au développement local et créer de l'emploi". M. Arkab a également discuté avec le député du dossier de l'investissement social des entreprises du secteur dans la wilaya, ajoute le communiqué. **R.R.**

ALGER, PLAN VERT DE LA CAPITALE

Plusieurs projets inspectés

Le wali de la wilaya d'Alger, Mohamed Abdennour Rabhi s'est enquis samedi de l'état d'avancement des travaux de réhabilitation de plusieurs structures, et ce dans le cadre de la vision stratégique de développement et de modernisation de la capitale au titre du plan vert élaboré au niveau de la wilaya. Dans une déclaration à la presse, M. Rabhi, accompagné de la présidente de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), Nadjiba Djilali, a indiqué que cette sortie vers la station d'épuration des eaux usées de "Beni Messous" (Ain Benian), le parc zoologique et d'attraction de Ben Aknoun et "Dounia Parc", intervient pour s'enquérir du taux d'avancement de plusieurs projets entrant dans le cadre du plan vert élaboré au niveau de la wilaya d'Alger. La station d'épuration des eaux usées de Beni Messous "est un projet modèle lancé conformément aux directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune,

visant à réutiliser les eaux traitées dans l'arrosage des espaces verts", a-t-il ajouté. Cette station est entrée en service "il y a quelques mois" selon le même responsable qui a rappelé "l'existence d'un projet similaire en cours de réalisation au niveau de la commune de Baraki". L'eau recyclée au niveau de cette station servira à arroser les principaux axes, a-t-il explique, relevant que cette initiative sera généralisée progressivement sur le reste des zones urbaines à moyen terme. Au parc d'attraction et de divertissement de Ben Akoun, le wali d'Alger a inspecté les travaux en cours pour réhabiliter cet établissement en parc "Safari", notamment en ce qui concerne "l'attribution de grands espaces pour que les animaux puissent se déplacer librement, l'aménagement de parcours pour les visiteurs à travers des tunnels en verre leur permettant de voir les animaux de près, la mise en place de bassins d'eau, l'intégration de nouveaux jeux de saut à la corde et d'es-

calade, d'une voie ferrée et de lacs artificiels, ainsi que la clôture du parc et l'élargissement du parking pour accueillir plus de 5000 voitures". Lors de sa visite au "Dounia Parc", le même responsable a souligné que "les travaux se concentrent au niveau de la partie nord du parc", où "un lac artificiel a été mis en place en attendant la réalisation d'un autre lac, de pistes sportives et de pistes cyclables, une passerelle reliant le côté nord au côté sud du parc, l'aménagement et le boisement des espaces verts". Le wali a, à cet égard, souligné la nécessité de renforcer le chantier, en main d'oeuvre par les institutions chargées des travaux et d'accélérer le rythme de travail tout au long de la semaine, tout en "équippant le parc de Ben Aknoun et "Dounia Parc" de tous les équipements nécessaires et achever la plantation des arbres et des plantes esthétiques", outre l'utilisation de l'eau recyclée pour arroser ces espaces.

APS

CIMENTERIE DE BENI SAF

Dotée d'un filtre à manches de dernière technologie

La cimenterie de Beni Saf (Ain Temouchent), relevant du Groupe Industriel des Ciments d'Algérie (GICA), a été récemment dotée d'un filtre à manches de dernière technologie, permettant de réduire sensiblement les émissions de poussières, a-t-on appris mardi auprès de ce groupe. L'usine a été dotée de ce filtre, qui réduit sensiblement les émissions de poussières par les cheminées de l'usine, en avril 2023, a indiqué le Directeur sécurité, santé et environnement du groupe

GICA, Abdelhalim Berriah, dans une déclaration à l'APS, en marge du Salon de la ransition énergétique et des énergies du futur (ERA 2023), qui se tient au Centre des Conventions d'Oran du 2 au 4 octobre en cours. Après la mise en service de cet équipement, l'ensemble des 13 cimenteries du Groupe GICA ont été dotées de filtres à manche, a-t-il souligné, ajoutant que ces équipements modernes ont permis d'optimiser les performances du système de filtration au niveau des

cimenteries du groupe GICA, en ramenant les émissions de poussières en dessous du seuil de 10mg/Nm3, toléré par les normes internationales en la matière. M. Berriah a, en outre, expliqué que le groupe GICA a engagé plusieurs actions en terme de protection de l'environnement contre les effets néfastes de l'industrie du ciment. Il s'agit, notamment, de la réalisation de plus de 130 projets environnementaux de diverses natures, depuis 2010, de la mise en ser-

vice de plus de 15 stations de traitement et d'épuration d'eaux usées industrielles au niveau de l'ensemble des filiales du groupe et de l'aménagement d'une douzaine d'aires de stockage et de tri sélectif des déchets au niveau de ces filiales, a déclaré le même responsable. Le Groupe GICA compte aujourd'hui 13 cimenteries réparties à travers le territoire national et représente environ 50% de parts du marché local du ciment, a-t-on rappelé.

APS

TINDOUF : GISEMENTS DE GARA DJEBILET

COUP D'ENVOI DU PREMIER TRONÇON DE LA VOIE FERRÉE VERS BÉCHAR

LE MINISTRE des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rakhroukh a affirmé lundi à Tindouf qu'un plan national est actuellement en cours d'élaboration pour la réhabilitation des routes dégradées dans les zones reculées et les nouvelles wilayas. Dans une déclaration à la presse en marge d'une visite d'inspection d'un nombre de projets relevant de son département ministériel dans la wilaya, M. Rakhroukh a indiqué qu'un plan national est actuellement en cours d'élaboration pour réhabiliter les routes dégradées dans les zones éloignées et les nouvelles wilayas du sud, en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Le ministre a souligné, à cette occasion, la nécessité de respecter les délais de livraison des projets et la qualité de réalisation conformément aux normes en vigueur, notant que la maintenance routière doit être continue et permanente».

Inspectant le projet de la voie ferrée reliant Ghar Djebilet (Tindouf) à Bechar, M. Rakhroukh a affirmé que cette ligne stratégique, qui coïncide avec le vaste projet d'investissement pour l'exploitation de la mine de Ghar Djebilet, créerait une grande dynamique de développement qui profiterait à la région et contribuerait grandement à la promotion de l'économie nationale». Afin d'accélérer la cadence des travaux, le projet de la voie ferrée Ghar Djebilet - Béchar a été divisé en quatre tronçons, le premier allant de Béchar vers le point kilométrique 200, un tronçon reliant ce point à la commune d'Oum El Assel, tandis qu'un troisième tronçon allant de la commune d'Oum El Assel vers la commune de Tindouf, et un dernier tronçon reliant la commune de Tindouf à Ghar Djebilet, selon les explications fournies à la délégation ministérielle. Lors de sa visite, le ministre a donné le coup d'envoi de la réalisation du tronçon reliant Tindouf à la commune d'Oum el Assel sur une distance de 175 km, dont le délai de réalisation a été fixé à 30 mois. Ce tronçon permettra de tracer les contours de la ligne minière Tindouf-Béchar, qui s'étend sur une distance de 950 km. Il a également inspecté le projet d'exploitation de la mine de Gara Djebilet, située à près de 179 km du chef-lieu de la wilaya, où il a écouté des explications exhaustives sur l'exploitation de cette mine, qui a démarré en juillet 2022. Le ministre a entamé sa visite en inaugurant la voie de circulation de la sortie rapide et le hangar d'avions de l'aéroport Commandant Farradj à Tindouf. Cette opération vise à augmenter la capacité d'accueil des avions et à faciliter leur mouvement au niveau du hangar.

APS

SPACE DU 4 AU 10 OCTOBRE

EXPLORATION À L'EXPLOITATION

l'espace. De plus, elle a ouvert la voie à l'exploitation des ressources spatiales, des minéraux présents sur la Lune ou sur Mars. Des entreprises envisagent de développer des activités commerciales dans l'espace pour approvisionner en ressources essentielles les futurs projets spatiaux, mais aussi pour les rapatrier sur Terre. Les projets commerciaux ambitieux montrent que l'exploration spatiale stimule l'entrepreneuriat et ouvre de nouvelles frontières.

L'exploration spatiale est également un domaine de collaboration internationale. Les grandes missions spatiales nécessitent souvent la coopération entre plusieurs États et organisations. Cette collaboration favorise l'échange de connaissances et de technologies entre les nations. Elle est également propice à l'innovation et à la création d'entreprises. Elle a souvent été un catalyseur où des nations et des organisations travaillent ensemble malgré leurs différences politiques et culturelles. Cette collaboration internationale dans l'espace a ouvert la voie à de nouveaux partenariats commerciaux entre pays, ce qui, à l'avenir, auraient pu être entravés par des tensions géopolitiques.

L'exploration spatiale inspire les générations futures à poursuivre leurs carrières dans la science, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques. Les découvertes fascinantes et les défis associés à l'exploration de l'espace incitent de nombreux esprits à s'engager dans des domaines de recherche et d'innovation qui façonneront l'avenir de notre société. Les programmes spatiaux internationaux mettent en place des initiatives éducatives pour encourager les jeunes à s'intéresser aux STEM. En France, l'exploration spatiale, ces agences spatiales et la passion des jeunes pour la science et la technologie. Elle contribue ainsi à former la prochaine génération d'entrepreneurs et de chercheurs.

COMMERCIALE

L'exploration spatiale effrénée, Elon Musk, associé à la vision de l'avenir. Avec la bénédiction du gouvernement américain, qui lui a accordé des licences, le patron de SpaceX a mis en place un gigantesque maillage de satellites destinés à fournir internet sur toute la planète. SpaceX, souligne un article publié dans le journal Le Figaro. Tournant autour de nos têtes, ces objets forment la « constellation » Starlink. Elon Musk possède plus de la moitié des 6800 satellites lancés par SpaceX dans l'espace. Il en lance environ 60 par semaine. Seuls l'État chinois et le milliardaire américain, Jeff Bezos, sont capables de contester cette domination de l'Empire du Milieu parie en effet de lancer des satellites spatiaux pour remonter les câbles sous-marins qui véhiculent aujourd'hui 99% de notre trafic. Les Chinois travaillent actuellement sur un projet de constellation géante qui, avec 1000 satellites, devrait être capable de briser la domination d'Elon Musk. Quant à lui, espère bien développer ses lancements de satellites grâce à la frappe d'Amazon. C'est donc une course qui est engagée pour renvoyer des satellites en orbite basse, à quelques centaines de kilomètres de la surface de la Terre, altitude optimum pour distribuer des données. Le combat représente un enjeu économique. « Je pense que c'est vraiment la course vers l'or. Il y a potentiellement beaucoup d'argent à gagner dans l'espace », estime John M. McDowell, astrophysicien à l'Université de l'Arizona. À l'heure actuelle, tous les investisseurs liés à cette nouvelle course ont été estimés à 370 milliards de dollars. D'ici à 2030, ce chiffre atteindra 670 milliards. Cette course à l'internet spatial dessine une nouvelle donne géostratégique.



VERS LE RETOUR À LA LUNE EN 2025 ?

Succès de la mission Artemis I qui vu la capsule habitable Orion survoler la Lune, lancement d'une fusée par l'Inde le 14 juillet 2023, courses aux satellites entre Jeff Bezos, Elon Musk, premier engin russe vers la lune, on parle désormais de retour de la conquête spatiale. Dans son dernier numéro, le magazine National Geographic propose d'embarquer pour un voyage captivant à travers l'espace, au-delà des frontières de notre système solaire, à la découverte des mystères du cosmos et des avancées technologiques remarquables. Avec le télescope spatial James Webb, ce puissant bijou technologique qui révolutionne l'astronomie. Placé en orbite à 1,5 million de kilomètres de la Terre, il livre des images stupéfiantes des planètes du système solaire, des exoplanètes, des nébuleuses et des galaxies lointaines. Mais la conquête de l'espace n'est pas uniquement une quête vers les confins de l'univers, elle s'approche également de notre voisine, la Lune. Récemment, la NASA a annoncé le projet Artemis II, une mission historique qui ramènera l'homme sur la Lune pour la première fois depuis plus de cinquante ans pour explorer sa face cachée et préparer l'alunissage d'une mission future. Partez également à la recherche d'une vie extraterrestre en plongeant dans les profondeurs des glaces du Svalbard, en Norvège, et des grottes de Frasassi, en Italie. Découvrez comment les prélèvements de micro-organismes dans ces lieux extrêmes nous offrent des indices précieux sur la possibilité d'une vie habitant les lunes glacées de Jupiter et de Saturne, ou même au-delà. Espace, la nouvelle odyssée. Selon le magazine, le lancement de la mission Artemis I en 2022 a été un jalon important pour la Nasa. L'agence spatiale américaine ambitionne en effet de ramener des hommes sur la Lune, pour la première fois depuis plus de cinquante ans. Si tout se passe comme prévu, Artemis II pourrait mettre un équipage en orbite lunaire dès novembre 2024. Puis viendrait Artemis III – alunissage d'un vol habité – dès la fin 2025, avant d'autres missions devant établir une présence humaine sur place. Pourquoi retourner sur la Lune? Déjà, parce que sa surface reste une source d'émerveillement pour la science. Ses roches et poussières témoignent de l'évolution de l'activité solaire sur 4,5 milliards d'années. Ses cratères pourraient nous éclairer sur les impacts qui frappèrent aussi la Terre par le passé ; les poussières glacées de ses pôles Nord et Sud, sur l'apparition de l'eau dans le système solaire. Artemis prévoit d'ailleurs l'en-

voi d'astronautes près du pôle Sud pour y étudier de potentiels gisements de glace – une étape pouvant mener à leur collecte pour en tirer eau, oxygène et carburant. S'y ajoutent bien sûr des calculs politiques : coopération internationale, contrats aérospatiaux et emplois qualifiés. Enfin, la Lune représente un entraînement pour une mission habitée vers Mars, peut-être dans les années 2030, la Nasa cherchant à déterminer si la planète Rouge a abrité la vie. Bien qu'ils ne soient pas identiques, les deux astres sont des milieux hostiles où notre survie dépend de la technologie (habitats pressurisés, combinaisons, etc.). Et notre satellite n'est qu'à quelques jours de trajet quand, avec les engins actuels, il faudrait de sept à neuf mois pour atteindre Mars. Le programme lunaire Artemis a développé une nouvelle fusée: le Système de lancement spatial (SLS). La Nasa a effectué les premiers tests aérodynamiques avec ce modèle réduit à l'échelle 1/250, dans une soufflerie de 35,5 cm de large du centre spatial Marshall à Huntsville, en Alabama, qui servit à la création du lanceur Saturn V d'Apollo et de la navette spatiale américaine. Artemis a connu son lot de difficultés : des années de retard, des milliards de dépassement budgétaire, un scepticisme quant à ses objectifs... Mais, en cas de succès, le programme ne fera pas que renvoyer des astronautes sur la Lune. Il pourrait aussi ouvrir une nouvelle ère faite de vastes possibilités et d'humilité : une ère où l'humanité vivrait et travaillerait dans d'autres mondes que le sien. À ses débuts, la Nasa avait une définition limitée des « bons candidats » aux voyages spatiaux : des hommes, de préférence pilotes d'essai dans l'armée. Aujourd'hui, les astronautes peuvent être des sous-marins ou des sismologues, des spécialistes de la programmation informatique ou des médecins – des femmes et des hommes issus de domaines très variés. L'un des objectifs officiels d'Artemis est d'ailleurs d'envoyer la première femme et la première personne de couleur sur la Lune. Tout cela constitue un investissement considérable. D'après le Bureau de l'inspecteur général (OIG) de la Nasa, les dépenses d'Artemis atteindront 93 milliards de dollars en septembre 2025. Le budget total d'Apollo, lui, dépassa les 280 milliards de dollars d'aujourd'hui – à son apogée, son coût annuel surpassa même le budget total actuel de la Nasa d'environ 60%.

TOURISME SPATIAL

Le tourisme spatial est à différencier du tourisme suborbital. Alors que ce dernier se contente

de franchir un bref instant, généralement quelques minutes, une des trois frontières de l'espace reconnues, le tourisme spatial consiste à s'envoler dans l'espace et se satelliser autour de la Terre pendant plusieurs jours. Le tourisme suborbital et ses promesses offrent de réelles perspectives de démocratisation de ces vols aux frontières de l'espace avec des escapades de quelques minutes dans l'espace. Qu'ils soient réalisés à bord d'avions spatiaux, comme celui de Virgin Galactic, d'étage réutilisable, comme le New Shepard de Blue Origin, ou à bord de ballons stratosphériques dont plusieurs sont en développement, ils permettront à un large public de s'offrir quelques minutes d'apesanteur, de voir la courbure de la Terre par exemple. Plusieurs sociétés proposent d'emmener des touristes dans l'espace. Le tourisme spatial, c'est quitter la planète Terre pour un séjour dans l'espace. L'espace est une destination qui fascine, un rêve fou, qui débute à 100 kilomètres d'altitude au-dessus de nos têtes. En dessous de cette altitude, on parle de vol suborbital : l'engin touche l'espace, sans se placer en orbite. Entre 2001 et 2009, des privilégiés ont voyagé dans l'espace pour leur loisir, et non pour le travail. Ils ont quitté la Terre dans la capsule Soyuz et séjourné dans la Station spatiale internationale. Depuis 2020, l'agence spatiale américaine développe des vaisseaux pour des vols habités avec des entreprises privées. L'entreprise de l'Américain Elon Musk a conçu la fusée SpaceX pour véhiculer des touristes vers de futurs hôtels spatiaux. Cette fusée a déjà même conduit des astronautes vers la station spatiale. En 2021, le milliardaire britannique Richard Branson s'est envolé dans son avion spatial, à 80 kilomètres d'altitude... Tandis que Jeff Bezos, un milliardaire américain, a passé quelques minutes à 106 kilomètres d'altitude. Ces vols ont permis de tester de nouvelles fusées réutilisables. Ils permettent aussi d'approcher l'espace de plus près et de rêver à de futures vacances sur la Lune ou sur Mars. Le programme Polaris de SpaceX ouvre une nouvelle ère pour les vols habités privés dans l'espace. Toutefois, selon les experts, « dans la conquête spatiale, il y a les grands rêves d'avancées scientifiques, les grands enjeux politiques, mais c'est aussi des enjeux industriels et financiers majeurs qui ne se passent pas sur la Lune, ni sur Mars, mais dans l'orbite basse, c'est entre 100 et 300 kilomètres de la Terre. Il y a eu environ 1 000 satellites lancés entre 1970 et 2018, et on en prévoit d'ici à dix ans, entre 100 000 et 200 000 satellites en orbite basse.

Par Amel B. et Agences

TOURISME ET ÉCONOMIE DE LA CULTURE

Le duo gagnant de la Tunisie

L'interaction dynamique entre le secteur du tourisme et l'économie de la culture est devenue un moteur de croissance, créant des opportunités pour les différents acteurs concernés.

Le développement réussi des secteurs du tourisme et de l'économie de la culture en Tunisie dépendra d'une planification soignée, d'une collaboration entre les parties prenantes, et d'un engagement à préserver et promouvoir la riche culture de la Tunisie tout en offrant des expériences mémorables aux visiteurs. La Tunisie, pays au riche passé historique et culturel, est depuis longtemps une destination prisée des voyageurs en quête d'authenticité, d'histoire et de découvertes culturelles. Les ruines antiques, les médinas pittoresques, les festivals artistiques vibrants et les métiers traditionnels artisanaux ont fait de ce pays méditerranéen une terre d'enchantement pour les visiteurs du monde entier. Cependant, ces trésors culturels ont plus à offrir que de simples souvenirs de voyage. Ils jouent un rôle essentiel dans le développement économique de la Tunisie. L'interaction dynamique entre le secteur du tourisme et l'économie de la culture est devenue un moteur de croissance, créant des opportunités pour les différents acteurs concernés. Partant de ce constat et conscient de la profonde complémentarité entre le tourisme et l'économie de la culture en Tunisie, le Forum de l'Académie Politique (Foap), en partenariat avec la Konrad Adenauer Stiftung (KAS), vient d'organiser une demi-journée d'étude sur le thème : « Tourisme et économie de la culture : secteurs à développer ».

Un événement qui a été marqué par la présence de Afif Khouk, président de l'Observatoire du tourisme, Ahmed Smaoui, ancien ministre du tourisme et Mohamed-El Aziz Ben Achour, historien et ancien directeur de l'Institut supérieur d'histoire de la Tunisie contemporaine.

La rencontre était aussi une occasion pour discuter comment ces deux secteurs se nourrissent mutuellement, contribuant à la vitalité de l'économie tunisienne tout en préservant et en promouvant le patrimoine culturel exceptionnel du pays. En revenant sur l'évolu-



tion et l'importance de ce secteur, l'ancien ministre du Tourisme, Ahmed Smaoui, n'a pas manqué de rappeler que, depuis un demi-siècle, la Tunisie a démarré cette aventure du tourisme et qu'aujourd'hui, on a réussi à faire de notre pays une destination incontournable de la Méditerranée. À l'époque, cela répondait à une demande internationale accrue depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, qui correspondait à un regain d'activité en Europe. Et depuis, le tourisme a pris différentes formes dont l'une des plus importantes est la mer, la plage et le soleil. « Certes, la Tunisie avait de gros atouts, et elle a su les mettre en valeur pour créer une grande activité qui a fini par s'imposer pour avoir une place importante dans les équilibres de notre pays. Donc, les atouts pour développer davantage ce secteur ne manquent pas : la proximité de l'Europe, la variété des paysages, 1.200 kilomètres de côtes, une population tolérante, accueillante, cultivée... Nous avons su mettre en avant tous ces atouts pour réaliser des performances intéressantes et

nous essayons toujours de diversifier, d'élargir et d'offrir de nouveaux produits dont le tourisme culturel », a-t-il souligné. Sur ce dernier point, Smaoui a affirmé que la culture, c'est la vie. Dans un sens plus descriptif, le tourisme culturel peut être serré autour de certains pôles importants, à l'instar de la découverte des sites archéologiques dans les quatre coins du pays, des médinas et des villages traditionnels, les sites naturels... « Par leur authenticité, ce sont tous un élément fondamental de notre produit. Des études internationales ont montré que la culture est une motivation importante dans le choix d'une destination de vacances. Quels que soient les motifs du voyage, le volet historique est toujours pris en compte, en justification et en motivation du choix. C'est face à cette nouvelle réalité qui s'impose que l'émergence et la croissance du tourisme culturel en Tunisie sont à discuter. Il est temps de lui accorder l'intérêt et le mérite nécessaires. Mais le passage de la ressource au produit reste une démarche compliquée, qui exige beaucoup de luci-

dité et de clarté dans la vision et dans la perspective. Elle exige également beaucoup d'argent et une infrastructure convenable (moyens d'accès, des aéroports, des circuits, des routes, de la formation..., pour pouvoir passer d'une ressource brute à un produit touristique », a-t-il encore accentué. Pour sa part, Afif Khouk a assuré que l'élément le plus important est que la Tunisie dispose d'atouts historiques et géographiques qui font que le tourisme est, en quelque sorte, toujours en sécurité. D'après lui, le tourisme est une industrie très lourde. C'est en fait l'industrie de la paix. Et aujourd'hui, l'économie de la culture est en train d'évoluer et de prendre un nouvel élan et une nouvelle démarche. « Le tourisme de masse existera pour toujours, mais c'est le modèle économique qui a changé et le tourisme de demain va être complètement différent de celui pratiqué actuellement. Mais, de l'autre côté, le tourisme balnéaire ne va pas mourir tout simplement parce que ce sont des vacances physiques et l'homme a toujours besoin de se reposer physiquement », a-t-il souligné. Sur un autre plan, il a affirmé que le plus grand concurrent de l'économie du tourisme culturel, c'est l'intelligence artificielle avec toutes les nouvelles technologies développées partout dans le monde. L'IA permet de personnaliser les expériences touristiques en fonction des préférences individuelles des voyageurs. Elle peut recommander des activités culturelles en fonction des intérêts spécifiques de chaque visiteur, ce qui peut concurrencer les offres culturelles traditionnelles. Il y a aussi les chatbots et les assistants vocaux alimentés par l'IA qui peuvent servir de guides virtuels aux touristes et qui peuvent fournir des informations historiques, artistiques et culturelles tout en offrant une expérience interactive. L'IA permet de personnaliser les expériences touristiques en fonction des préférences individuelles des voyageurs. Elle peut recommander des activités culturelles en fonction des intérêts spécifiques de chaque visiteur, ce qui peut concurrencer les offres culturelles traditionnelles. Ils peuvent aussi servir de guides virtuels aux touristes tout en fournissant des informations historiques, artistiques et culturelles tout en offrant une expérience interactive.

In La Presse de Tunisie

SÉNÉGAL

Des experts attendus à Dakar, mi-octobre, pour discuter de l'impact des «chocs exogènes» sur l'aviation africaine

La conférence régionale de la section Afrique du Conseil international des aéroports (ACI) et l'assemblée générale de ladite organisation se tiendront du 14 au 20 octobre 2023 à Dakar, en présence de nombreux experts de l'aviation invités à réfléchir à la « résilience » des aéroports africains aux « chocs exogènes », a-t-on appris, lundi, des organisateurs.

« Cette conférence vient à son heure et va permettre aux sociétés actives dans le transport aérien au Sénégal de discuter avec leurs homologues africaines, de partager leur expérience et aussi de trouver les voies et moyens de faire face aux chocs exogènes », a expliqué Serigne Ahmadou Bamba Sy, le secrétaire général du ministère des Transports aériens et du Développement des infrastructures aéroportuaires.

Il intervenait à une conférence de pres-

se tenue en prélude de ces deux rencontres. En parlant de chocs exogènes, M. Sy a donné l'exemple de la pandémie de Covid-19. La conférence régionale de la section Afrique et l'assemblée générale de l'ACI constituent un événement « majeur » pour le Sénégal, qui, depuis 2020, accélère la mise en œuvre de sa stratégie en matière d'aviation civile, à la suite de la création de la compagnie Air Sénégal et de l'ouverture de l'aéroport international Blaise-Diagne, a-t-il souligné.

« Cette grande rencontre est une opportunité pour rappeler l'urgence de [...] renforcer nos capacités de résilience dans de pareilles situations », a expliqué Serigne Ahmadou Bamba Sy en parlant encore de la pandémie de coronavirus et des crises « multifformes » qui en résultent. Elles ont dévoilé la « fragilité » des aéroports en Afrique, selon lui. «

Cette épreuve difficile a montré la nécessité d'assurer la résilience des aéroports par diverses solutions », a-t-il dit en parlant des effets de la récente crise sanitaire sur l'aviation civile africaine.

Les deux rencontres prévues du 14 au 20 octobre ont pour thème : « La résilience par l'innovation ». Elles seront l'occasion pour les experts de l'aviation civile de réfléchir aux voies et moyens de diversifier leurs revenus, selon M. Sy. « La dépendance excessive envers une seule source de revenus comme les redevances aéroportuaires ou les concessions peut rendre les aéroports vulnérables aux chocs exogènes », a-t-il signalé.

« L'ACI Afrique représente tous les aéroports du continent africain. C'est très important de rencontrer nos partenaires, de trouver des solutions aux pro-

blèmes qu'ils rencontrent et de discuter des technologies et des innovations » de l'aéronautique, a souligné Askin Demir, le directeur général de Limak AIBD Summa, la société chargée de la gestion de l'aéroport international Blaise-Diagne. Selon lui, les experts vont s'appesantir sur la résilience des aéroports africains, lors de l'événement prévu à Dakar.

« Tous les aéroports d'Afrique seront avec nous. Il y aura quelque 300 délégués [...] Ce serait très important pour nous de nous rencontrer et de partager nos expériences », a dit Askin Demir. L'ACI, fondé en 1991, réunit des gestionnaires d'aéroport de nombreux pays. L'ACI Afrique, sa section africaine, fédère 71 membres gestionnaires d'aéroport répartis dans les 53 pays du continent.

In Agence de presse sénégalaise

LIGUE DES CHAMPIONS :

Le CRB passe en phase de poules

Le CR Belouizdad s'est qualifié à la phase de poules de la Ligue des champions africaine aux dépens d'une modeste équipe de Bo Rangers. Les choses deviendront plus sérieuses lorsque l'équipe algéroise affrontera des clubs plus solides.

Le CR Belouizdad, représentant algérien en Ligue des champions de la CAF, a composé son billet pour la phase de poules, en renversant la formation sierraléonaise de Bo Rangers (3-1), mi-temps (0-1), lundi soir au stade Miloud-Hadefi d'Oran, en match retour du deuxième tour préliminaire. Les buts de la rencontre ont été inscrits par Lionel Wamba (78' sp, 80' et 90') pour le CRB. Ibrahim Turay avait ouvert la marque pour Bo Rangers (9'). Lors du match aller disputé le 24 septembre à Bo, le CRB s'était également imposé sur le même score de 3-1. C'est la quatrième qualification de rang du CR Belouizdad pour la phase de poules de la Ligue des champions. La veille, l'USM Alger avait validé, de son côté, son ticket pour la phase de poules de la Coupe de la Confédération de football, après son nul face au FUS Rabat (0-0), au stade Miloud-Hadefi d'Oran, pour le compte du 2e tour préliminaire (retour) de la compétition. Lors du match aller disputé le samedi 23 septembre à Rabat, l'USMA est allée tenir en échec son adversaire (1-1). Rappel, l'USM Alger s'est adjugée le premier titre continental



de son histoire, en remportant en juin dernier la Coupe de la Confédération de la CAF face aux Tanzaniens de Young Africans (aller : 2-1, retour : 0-1). Deux mois plus tard, le club phare de Soustara a remporté la Supercoupe d'Afrique, en battant les Egyptiens d'Al-Ahly SC (1-0), le 15 septembre au stade d'Al-Taïf en Arabie saoudite. Le CRB et l'USMA seront fixés sur leurs adversaires respectifs en phase de poules vendredi, à l'occasion du tirage au sort prévu à Johannesburg (Afrique du Sud). L'entraîneur du CR Belouizdad, Sven Vandebroek, a qualifié de "motivante et bonne pour le moral" la victoire de son équipe, lundi au stade Miloud-Hadefi d'Oran, pour le compte du match retour du 2eme tour préliminaire de la ligue des champions d'Afrique de football, estimant que ce succès permettra à ses joueurs d'"aborder en force la phase des poules". Le technicien belge Sven Vandebroek a déclaré, lors de la conférence de presse d'après-match, qui s'est terminé sur le score de (3/1) pour le Chabab, soit

le même score enregistré lors du match aller: "nous avons commencé le match avec beaucoup de confort, grâce à la victoire obtenue au match aller. Même si nous avons encaissé un but précoce, d'une équipe de niveau inférieur à la nôtre, nous n'avons pas pu marquer de but en première mi-temps". Il a ajouté que "la réaction des joueurs a été bonne, en seconde période, et nous avons réussi à marquer un triplé par Lionel Wamba. Nous étions confiants pour notre qualification et nous l'avons prouvé sur le terrain. Nous avons été les meilleurs dans les deux matchs". Concernant les joueurs de l'équipe nationale, Adlane Guedioura, Hussein Benayada et le gardien Wahab M'Bolhi, l'entraîneur des gars d'El-Aqiba a confirmé qu'ils constituent "un excellent apport à l'équipe et sont expérimentés. Nous attendons d'eux qu'ils apportent beaucoup à l'équipe, en Ligue des champions et en championnat national, ainsi qu'aux joueurs sur et en dehors du terrain". De son côté, l'entraîneur du club des Bo Rangers (Sierra Leone), Elhaji Furay, a félicité le CS Belouizdad pour cette victoi-

re et la qualification pour la phase des poules en déclarant : "le match a été difficile. Nous étions devant d'un but, et le penalty sifflé par l'arbitre nous a affectés, ce qui a entraîné un manque de concentration des joueurs et nous avons reçu deux autres buts du même joueur". Il a ajouté que "le CR Belouizdad est une équipe forte et organisée, avec des joueurs talentueux et individuels. Ils nous ont éliminés de la même façon pour la deuxième fois consécutive". Le CR Belouizdad est le 16e et dernier qualifié pour la phase des poules de la Ligue des Champions africaine de football à l'issue du dernière rencontre du deuxième tour préliminaire retour disputée lundi soir au stade Miloud-Hadefi d'Oran. La cérémonie du tirage au sort de la phase des poules de la Ligue des champions de la CAF aura lieu le vendredi 6 octobre à Johannesburg (Afrique du Sud). Les 16 équipes seront scindées en quatre groupes de quatre. Les deux premiers de chaque poule se qualifient pour les quarts de finale.

LA LISTE DES 16 EQUIPES QUALIFIÉES:

CR Belouizdad (Algérie), Al Ahly (Tennat -Egypte), Espérance Sportive de Tunis (Tunisie), Etoile sportive du Sahel (Tunisie), Wydad Casablanca (Maroc), Pyramids FC (Egypte), Al Hilal Omdurman (Soudan), Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud), TP Mazembe (RD Congo), ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire), Young Africans (Tanzanie), Simba FC (Tanzanie), Nouadhibou FC (Mauritanie), Medeama DC (Ghana), Petro Atletico (Angola), Jwaneng Galaxy (Botswana).

R.S.

MOSTAGANEM UNE ENVELOPPE DE 550 MILLIONS DE DINARS POUR UN NOUVEAU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hamad, a annoncé, lundi à Mostaganem, un nouveau programme d'investissement destiné à renforcer son secteur dans la wilaya, d'une valeur financière totale de 550 millions de dinars. Dans une déclaration à la presse, lors de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya, le ministre a souligné que ce nouveau programme d'investissement comporte quatre actions, à savoir la réalisation et l'équipement du complexe sportif de proximité de Sirat, l'étude de réalisation d'une piscine semi olympique à Sidi Lakhdar, deux complexes sportifs de proximité à Aïn Boudinar et Souafli. Dans le cadre du même programme, il sera procédé à la réévaluation du niveau du centre d'équitation de Sayada et de l'office du complexe sportif de Sidi Ali, a ajouté M. Hamad. La wilaya de Mostaganem a bénéficié d'un programme d'investissement, en cours de réalisation, qui comporte, selon M Hamad, 20 opérations de développement d'une valeur globale de 3,453 milliards de dinars. Ces opérations d'investissement font partie des projets stratégiques qui renforceront le parc du secteur, permettant aux jeunes dans la vie sportive, sociale et culturelle et l'accueil des enfants, d'exercer leurs activités et l'accompagnement de leurs projets innovants, ainsi que la découverte de jeunes talents. Lors de cette visite, M. Hamad a inauguré le complexe sportif de proximité de la commune de Hadjadj, réalisé en 24 mois pour une enveloppe financière de 86 millions DA, soulignant la nécessité d'assurer la gestion rationnelle des acquis qui soutiennent la jeunesse et favorisent la pratique sportive et l'activité des jeunes en général. Avant de donner le coup d'envoi des travaux de suivi et d'amélioration du niveau du centre équestre de la commune de Sayada, le ministre a souligné la nécessité de respecter les délais de réalisation

et des normes requises. M. Hamad s'est enquis également du pôle de développement de waterpolo à lapiscine de proximité de la commune de Mesra, rappelant "l'intérêt accordé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour l'accompagnement du sport et des sportifs en milieux scolaire, universitaire et de renforcer le sport féminin, à travers la construction d'infrastructures sportives d'excellence et de proximité dans tout le pays, en plus d'améliorer et d'organiser leurs administrations, en leur accordant plus de flexibilité et garantir la participation effective des associations locales. Après avoir évoqué l'engagement de l'Etat à fournir les opportunités et les ressources nécessaires pour soutenir la jeunesse à travers le pays, le ministre a souligné la nécessité d'œuvrer main dans la main avec les associations et les clubs sportifs pour atteindre des objectifs communs dans le domaine de la jeunesse et du sport.

APS

LISTE DES 25 JOUEUSES ALGÉRIENNES RETENUES :

Bali Thiziri (CF Akbou), Tamaguel Lina (CF Akbou), Ourtilane Chaima (CF Akbou), Belkhouja Nada Raihane (AFAK Relizane), Benabdallah Amel Kheira (AFAK Relizane), El Hadj Leila Halima (AS. E Alger Centre), Betrouni Melissa Meriem (AS. E Alger Centre), Kedache Aya (A.S.V Tizi-Ouzou), Djaraoui El Mira (LOSC Lille), Habbas Lyna (LOSC Lille), Hammoudi Ikram (FC Toulouse), Bethi Melissa (O. Lyonnais), Zemama Amelia Maelys (O. Lyonnais), Nador Madina (Le Havre AC), Sidi Moussa Ikram (O Marseille), Bendris Lynda (FC Metz), Jacob Lisa Ginette J (FC Metz), Hadji Salma Mounia Zena Y (FC Metz), Hamzaoui Shania (FC Metz), Himi-Fahrer Lena (RC A Strasbourg), Remili Celia, Danielle Christia (RC Lens), Mihoubi Meriem Doudja Mislata (Valence), Berkous Lina (FC Issy-les-Moulineux), Guellil Sarah (Girondins de Bordeaux), Romero Kezia Nena (FC Tarascon).

APS

SÉLECTION FÉMININE U 20

Stage de préparation à Sétif

La sélection nationale U20 féminine de football sera en stage de préparation du mardi 3 au samedi 14 octobre 2023 à Sétif, en vue de la double confrontation face au Mali pour le compte du 2ème tour des éliminatoires de la Coupe du Monde FIFA U20, a indiqué lundi la Fédération algérienne de football (FAF). A cet effet, le Département football féminin dirigé par Farid Benstiti a établi une liste de 25 joueuses pour ce regroupement pour préparer ces deux matchs qui se dérouleront le 8 octobre pour le match-aller et le 13 du même mois pour la rencontre retour, précise la même source. Parmi les 25 joueuses retenues, huit évoluent dans le championnat d'Algérie féminin et 17 en Europe. Pour rappel, le premier tour de ces éliminatoires s'est déroulé, début septembre. Six équipes déterminées en

fonction de leur participation aux dernières éditions de la Coupe du monde féminine U20 y avaient pris part. Trois équipes se sont qualifiées et ont rejoint, au deuxième tour, les 29 autres équipes exemptées du premier tour dont l'Algérie. Seize équipes se qualifieront pour le 3ème tour. Elles seront réduites à huit, pour le quatrième tour puis à quatre pour le cinquième tour. Ces quatre équipes joueront un cinquième tour qualifiant deux formations pour la Coupe du monde des U20. Les matchs se joueront en phase aller et retour. Les vainqueurs des deux matches du cinquième tour iront en Colombie, pays hôte du prochain mondial. Au total, trente-cinq équipes vont participer à ces éliminatoires. Trois confédérations ont déjà terminé leur processus de qualification. La France, l'Allemagne,

les Pays-Bas et l'Espagne se sont qualifiés après avoir atteint les demi-finales du Championnat d'Europe féminin des moins de 20 ans de l'UEFA. Le Canada, le Mexique et les Etats-Unis ont obtenu leur qualification au terme, du Championnat féminin U20 de la CONCACAF 2023. La Nouvelle-Zélande s'est quant à elle qualifiée après avoir remporté le Championnat féminin U-19 de la Confédération du football d'Océanie 2023. Trois équipes de la CONMEBOL Libertadores dont la Colombie, pays hôte, prendront part au mondial. Les deux autres pays seront connus, à l'issue du Championnat sud-américain de football féminin U20. Trois autres équipes représenteront l'Asie à l'issue de la Coupe d'Asie qui se tiendra en Ouzbékistan du 3 au 16 mars 2024.

THÉÂTRE DE LA FEMME

Le mal de vivre d'un « je » féminin

Les participants à une rencontre organisée dimanche au Théâtre régional Azzedine-Medjoubi d'Annaba, dans le cadre du 6^e festival national de la production théâtrale féminine, ouvert samedi dernier, ont souligné "l'importance de documenter les œuvres théâtrales" et "la nécessité pour tous de contribuer à enrichir la mémoire artistique nationale".



Is ont ajouté, au cours de cette rencontre consacrée au parcours artistique des défuntées comédiennes Farida Saboundji et Yamina Ghassoul, que le théâtre algérien s'est de tout temps enrichi d'une "succession de figures de l'art dramatique qui se sont illustrées dans

des chefs-d'œuvre qui témoignent du génie de l'artiste algérien". La mémoire de ces figures artistiques "doit être préservée par la documentation des différentes œuvres dramatiques" ont-ils insisté. Dans son intervention au cours de cette rencontre, à

laquelle ont participé des artistes, des étudiants et des professeurs de l'Institut supérieur des métiers des arts, du spectacle et de l'audiovisuel (ISMAS), l'écrivaine Zhor Ounissi a déclaré que les œuvres d'art, dans les différents domaines, et les créations "contribuent à la construction culturelle et sociale de la nation" et c'est pourquoi, a-t-elle souligné, "la mémoire de ces contributions doit être préservée et diffusée à travers les générations". Pour sa part, Nabil Hadji, cadre du ministère de la Culture et des arts, soulignant que le théâtre algérien "représente une part importante de la mémoire artistique nationale", a estimé "important" d'utiliser la numérisation et les technologies modernes pour faire connaître les œuvres artistiques et les diffuser.

Il a considéré, dans le même contexte, que l'enrichissement de la mémoire artistique et la préservation des archives de l'art algérien "relève d'une responsabilité collective".

D'autre part, les participants à cette rencontre intellectuelle ont passé en revue le parcours artistique des défuntées Farida Saboundji et Yamina Ghassoul, en présentant leurs œuvres, aussi bien sur scène qu'à l'écran, et ont suivi des témoi-

gnages vivants d'artistes ayant côtoyé les deux regrettées artistes.

Les activités du Festival culturel national de la production théâtrale féminine se sont poursuivies avec la présentation des deux pièces théâtrales, "Eve", produite par la coopérative En-Nahdha El Menailia, de Bordj Menaiel (Boumerdès), et "Saliha et Alf Takliha", de l'Académie pour la formation et le développement, de Tébessa ; deux œuvres incluses dans le concours de la sixième session de cet événement.

Au cours de cette édition, le public suivra cinq autres pièces de théâtre, en l'occurrence "Le puits", de l'Association des figures du théâtre et des arts dramatiques de Blida, "La nuit blanche", de l'Association culturelle Tichrat, de Tizi Ouzou, "Procès" de l'Association de la jeunesse et des arts de Tablat (Médéa), "Robe pour hommes", du Théâtre régional de Constantine, et "Di Sbitar" (à l'hôpital) de l'Association culturelle de Bejaia.

Cette manifestation de six jours est organisée par le commissariat du festival, en coopération avec la direction de wilaya de la culture et des arts et le théâtre régional Azzedine-Medjoubi d'Annaba.

I.Med

COUP D'ENVOI DE LA PREMIÈRE ÉDITION DU FORUM DU LIVRE

Opération «Lectures pour tous»

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a donné, à Alger, le coup d'envoi de la première édition du Forum du livre, qui prévoit des activités littéraires et des expositions de livres en l'honneur de grandes figures littéraires dans toutes les wilayas du pays. A cette occasion, la ministre de la Culture et des Arts a distingué l'écrivain, critique et académicien Abdelmalek Mortad, ainsi que de grandes figures littéraires algériennes qui ont fait honneur au pays à l'échelle internationale, et ce, en présence du Conseiller du président de la République chargé de la culture et de l'audiovisuel, Ahmed Rachdi, du Conseiller du président de la République chargé des archives et de la mémoire nationale, Abdelmadjid Chikhi, et de membres du gouvernement. Concernant le Forum du livre créé par le ministère, Mme Mouloudji a précisé que "ce nouvel espace participe de la stratégie visant à promouvoir le livre et la lecture en Algérie", mettant en avant "le nombre important de titres publiés cette année" aussi bien dans le cadre de grands événements comme le soixante-naire de l'indépendance que dans le cadre du programme annuel de sou-

tien à l'édition et au livre.

Le Forum du livre se veut "un espace dédié au dialogue, au débat et à la critique à même de contribuer à encourager la lecture, notamment chez les plus jeunes", a ajouté la ministre, soulignant l'importance d'investir aussi dans "la lecture numérique et les ressources technologiques". Parmi les figures littéraires distinguées lors de la soirée, il y a lieu de citer la poétesse et romancière Rabiaa Djalti, lauréate du Prix Fatima Al-Fihrya (Tunisie), l'écrivain Azeddine Djallaoudji, qui a remporté le Prix Katar du roman, la poétesse Assia Ahmed Abdellaoui, qui a décroché la première place du Prix Abdul Hameed Shoman de littérature pour enfants (Jordanie), Wafa Maftah, lauréate du Prix Sharjah de la créativité arabe, et les romanciers Abdelkrim Kadri, Kaouther Adimi et Saïd Khatibi.

La cérémonie a, par ailleurs, été ponctuée de lectures de textes d'éminentes personnalités algériennes à l'instar de l'Emir Abdelkader, Sidi Lakhdar Ben Khlouf, Assia Djebar, Taos Amrouche, Moufdi Zakaria, Tahar Ouettar et Kateb Yacine.

I.M./Agence

FESTIVAL DU THÉÂTRE PROFESSIONNEL

Quelles sont les sept œuvres sélectionnées ?

Sept (7) œuvres ont été sélectionnées pour participer à la compétition officielle du 14^{ème} Festival culturel local de théâtre professionnel de Guelma, prévu du 7 au 11 octobre prochains, a indi-

qué, dimanche, le commissaire de cette manifestation, Halim Rahmouni.

Ce responsable a ajouté, lors d'une conférence de presse tenue à la Maison de la culture Abdelmadjid-Chaï, que

les pièces concernées par la compétition officielle qualificative pour le Festival national du théâtre professionnel, à Alger, sont des œuvres réalisées par des coopératives et des associations théâtrales et artistiques actives dans les wilayas de l'Est et du Centre-est du pays. Il a également indiqué que les œuvres en compétition dans cette édition organisée par le Théâtre régional Mahmoud-Triki de Guelma, sous le patronage du ministère de la Culture et des arts, et dédiée à l'acteur de théâtre Mohamed-Larbi Bahloul, décédé l'année dernière à l'âge de 52 ans, sont des pièces produites par des coopératives et des associations artistiques des wilayas d'Annaba, Jijel, Bordj Bou Arreridj, Boumerdes et Tizi Ouzou. M.Rahmouni a aussi fait savoir que les spectacles seront présentés au public à la Maison de jeunes Mohamedi-Youcef et à la Maison de la culture Abdelmadjid-Chaï, en raison des travaux de restauration toujours en cours au Théâtre régional Mahmoud-

Triki. La même source a indiqué que les œuvres devant participer à la compétition officielle ont été sélectionnées par une commission constituée de spécialistes dans divers domaines liés au 4^{ème} art qui ont eu à choisir entre 13 pièces.

Le célèbre comédien Antar Hellal, présidera le jury du Festival, sera secondé par les artistes Nabila Brahim-Zaidi, Ali Djebara et Djamel Chadli, a encore révélé le commissaire du Festival, soulignant que la pièce lauréate se qualifiera directement pour la prochaine édition du Festival national du théâtre professionnel. Plusieurs personnalités artistiques, de Guelma et d'ailleurs, seront honorés durant le Festival, selon la même source qui a fait savoir que la cérémonie d'ouverture sera dédiée au défunt artiste Mohamed-Larbi Bahloul dont la vie et le parcours artistiques ont fait l'objet d'un documentaire qui sera projeté pour l'occasion.

I.M./Agence presse service

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ENERGIES RENOUVELABLES
Direction de l'Environnement de la Wilaya de Tissemsilt
(NIF :419031000038021)
AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° : 12/2023

La Direction de l'Environnement de la Wilaya de Tissemsilt lance un avis d'appel d'offres National ouvert avec exigence de capacités minimales portant « réalisation d'une décharge contrôlée à LARDJEM »

Conditions d'admissibilité :

- Les entreprises disposant d'un certificat de qualification et de classification Catégorie quatre (04) et plus activité principale: Travaux Publics ou Hydraulique en cours de validité
- Avoir réalisé au moins un (01) projet similaire, avec présentation des attestations de bonnes exécutions délivrées par le maître de l'ouvrage public
- Avoir un chiffre d'affaire moyenne pour les trois dernières années supérieures ou égales cinquante millions de dinars (50.000.000,00 DA).

Les entreprises intéressées par cet avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Environnement sous : Rue 1er novembre - Route d'Alger commune de Tissemsilt.

Les offres doivent être déposées au niveau de la Direction de l'Environnement de Tissemsilt sous une enveloppe fermée ne portant que la mention :

À la Direction de l'Environnement de la Wilaya de Tissemsilt
AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N°12/2023
Projet : « Réalisation d'une décharge contrôlée à LARDJEM »
«Soumission à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres»

Les offres techniques et financières et le dossier de candidature seront fermés cachetés séparément dans trois enveloppes et présentées comme suit :

- Pli 01 : Dossier de candidature
- Pli 02 : Offre technique
- Pli 03 : Offre financière.

Dossier de candidature contient :

- Une déclaration de candidature remplie, signée et cachetée (selon modèle)
- Une déclaration de probité remplie, signée et cachetée (selon modèle)
- Une copie du statut pour les sociétés.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- certificat de qualification et de classification, activité principale travaux publics ou Hydraulique catégorie quatre (04) et plus en cours de validité.
- Copies des bilans financiers des trois (03) dernières années vus par les impôts.
- Copies des références bancaires.
- Liste des moyens humains justifié par les copies des diplômes et l'affiliation CNAS.
- Liste des moyens matériels à mobilisé pour le projet appuyée des cartes grises, polices d'assurance en cours de validité
- Copies des attestations de bonne exécution signées et délivrées par les maîtres d'ouvrages publics.
- Une copie du Registre de commerce électronique comportant les codes de la soumission.
- Une copie de l'extrait du casier judiciaire du signataire de la soumission de moins de Trois (03) mois.
- Une copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés, délivrée par CNRC.
- Une copie de l'extrait de roles apurés ou accompagné d'un échéancier de paiement portant la mention « non interit au fichier national des fraudeurs ».
- Numéro d'identification fiscale (NIF).
- Attestation de mise à jour : CNAS, CASNOS, CACOBATH en cours de validité.

Offre Technique contient:

- Une déclaration à soucrire remplie, signée et cachetée (selon modèle) .
- Un mémoire technique justificatif selon modèle (à défaut l'offre sera rejetée).
- planning des travaux détaillé
- Le présent cahier des charges paraphé par le soumissionnaire il doit porter à la dernière page, la mention manuscrite « Lu Et Approuvé ».
- Certificat de visite du site de projet.

Offre Financière contient :

- La lettre de soumission remplie signée et datée (selon modèle).
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) dûment rempli et visé.
- Le détail quantitatif estimatif (DQE) dûment rempli et visé.

La durée de préparation des offres et de Vingt et un (21) jours à compter de la date de la première parution dans la presse nationale et le BOMOP.

L'heure limite de dépôt des offres est fixée à 13h30 du dernier jour correspond à la date limite de dépôt des offres.

L'ouverture des plis s'effectue le même jour à 14h 00, en séance publique, à la Direction de l'Environnement.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal ; la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant et à la même heure.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant quatre-vingt dix (90) jours plus la durée de préparation des offres

L'EXPRESS DU 04/10/2023

ANEP : N° 2316024336

Sur page Facebook:
l'EXPRESSDZ



L'EXPRESS

LES 5 MEILLEURS JOUEURS
DU MONDE FACE À LA FRANCE

**L'ARGENTINE
SUR LE TOIT
DU MONDE**

MESSI

10

13

CONTACTEZ LE SERVICE PUB AU
NUMÉRO
DE TÉLÉPHONE/ FAX :
023.70.99.92

ÉGYPTE

Incendie au QG de la police à Ismaïlia : au moins 38 blessés

En Egypte, un gigantesque incendie s'est déclaré tôt ce lundi dans un quartier général de la police à Ismaïlia, au nord-est du pays, blessant au moins 38 personnes, selon le ministère de la Santé. A l'aube, le QG était totalement carbonisé alors que les services d'urgence effectuaient des opérations de refroidissement pour éviter qu'un autre incendie ne se déclare.

Le ministère égyptien de la Santé a déployé 50 ambulances sur les lieux. Des services d'urgences militaires incluant deux avions ont également été mobilisés, selon les médias d'Etat. Sur "26 blessés" évacués vers un hôpital local, selon le ministère de la Santé, 24 souffraient "d'asphyxie" et deux de brûlures. Douze autres ont été soignés sur place. Le ministre de l'Intérieur, Mahmoud Tawfik, a ordonné une enquête sur les causes de l'incendie,

ainsi qu'un "examen des normes de sécurité" du bâtiment. Les incendies provoqués souvent par des courts-circuits ne sont pas rares en Egypte, pays arabe le plus peuplé avec 105 millions d'habitants, doté d'infrastructures vétustes et mal entretenues. L'incendie de lundi a eu lieu dans l'un des dizaines de nouveaux bâtiments de la police construits ou rénovés à travers le pays au cours de la dernière décennie. En août 2022, un incendie accidentel avait tué 41 fidèles dans une église située dans une ruelle d'un quartier populaire du Caire, déclenchant une vive polémique sur les infrastructures. En mars 2021, au moins 20 personnes avaient péri dans l'incendie d'une usine textile dans la banlieue est du Caire. En 2020, deux incendies dans des hôpitaux avaient fait quatorze morts.

In Africanews

LUTTE CONTRE LE PALUDISME L'OMS homologue un nouveau vaccin

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a donné son feu vert lundi à un second vaccin contre le paludisme. Le R21/Matrix-M permet d'immuniser les enfants contre cette pathologie. Fabriqué par le Serum Institute of India, il est jugé "sûr et efficace". Son utilisation a déjà été autorisée au Ghana, au Nigeria et au Burkina Faso. Alors qu'en 2021, un autre vaccin, "RTS,S", produit par le britannique GSK, était devenu

le premier vaccin à être recommandé par l'OMS. "Dans les zones de transmission saisonnière, le vaccin a permis de

réduire de 75 % les cas symptomatiques de paludisme dans les 12 mois suivant l'administration de trois doses. Une quatrième dose administrée un an après la troisième s'est avérée maintenir la protection", a déclaré Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Le directeur de l'OMS a présenté ce nouveau vaccin comme un grand pas dans la lutte contre le paludisme, maladie qui existe à l'état endémique dans plusieurs pays. En Afrique, la maladie est l'une des principales causes

de mortalité infantile. "Je pense que c'est une excellente nouvelle. Le paludisme reste un défi majeur, avec plus de 220 millions de cas et environ 600 000 décès par an. La majorité de ces décès surviennent chez des enfants de moins de cinq ans en Afrique subsaharienne. Nous disposons déjà d'un vaccin antipaludique homologué, qui a été mis en œuvre dans trois pays jusqu'à présent et qui commencera à être déployé

l'année prochaine dans plusieurs autres. L'un des défis a été l'approvisionnement de ce vaccin particulier. Le fait de disposer d'un deuxième vaccin

ayant une efficacité similaire, mais dont l'approvisionnement est disponible et dont le prix permet une intervention rentable, aura un impact considérable sur l'Afrique subsaharienne.", a déclaré le Professeur Azra Ghani, épidémiologie des maladies infectieuses, Imperial College London. Le nouveau vaccin qui reçoit ce mardi le label de l'OMS a une efficacité avérée de 77 %. Reste le coût et la capacité de production. Au moins 100 millions de doses devraient sortir chaque année des usines indiennes.

In Africanews



ALORS QUE LE PRIX NOBEL DE PHYSIQUE A ÉTÉ DÉCERNÉ À TROIS CHERCHEURS POUR DES TRAVAUX SUR DES LASERS ULTRARAPIDES

LE PRIX NOBEL 2023 DE MÉDECINE ATTRIBUÉ À DEUX PIONNIERS DES VACCINS À ARN MESSAGER

Le prix Nobel de médecine a été décerné à la Hongroise Katalin Kariko et à l'Américain Drew Weissman pour leur contribution au vaccin à ARN messager. De leur côté, les Français Pierre Agostini et Anne L'Huillier, ainsi que l'Autrichien Ferenc Krausz ont décroché le prix Nobel de physique 2023.



Le prix Nobel de médecine a été décerné ce lundi à la Hongroise Katalin Kariko et à l'Américain Drew Weissman pour leurs découvertes dans le champ de l'ARN messager qui ont ouvert la voie aux vaccins contre le Covid-19. Les deux chercheurs ont été distingués "pour leurs découvertes concernant les modifications des bases nucléiques qui ont permis le développement de vaccins ARNm efficaces contre le Covid-19", a annoncé le jury. "Les lauréats ont contribué au développement à un rythme sans précédent de vaccins à l'occasion d'une des plus grandes menaces pour la santé humaine dans les temps modernes", a-t-il ajouté.

Professeurs à l'université de Pennsylvanie, les deux chercheurs ont grandement aidé, par leurs travaux, à la mise au point d'un vaccin anti-Covid qui a pris de vitesse toutes les technologies antérieures. Il faut dire que, entre-temps, les vaccins à ARN messager de Pfizer-BioNTech et de Moderna ont bouleversé le monde de la recherche et de la santé. Le monde tout court, en vérité. Dans la course internationale à l'immunisation contre le Covid-19, ces nouveaux venus ont pris de vitesse toutes les technologies antérieures - à virus inactivés ou atténués, à protéines recombinantes, à vecteur viral. Les deux scientifiques ont déjà récolté une belle moisson de récompenses. Le prix Breakthrough - le plus doté -, le très chic prix Princesse des Asturies et

le prestigieux Lasker leur avaient notamment été décernés. L'Académie des sciences française a, elle aussi, attribué sa grande médaille à Katalin Kariko. Ne manquaient que les lauriers de l'Académie suédoise, que tout le monde leur promettait depuis deux ans. C'est désormais chose faite. Par ailleurs, le prix Nobel de physique 2023 a été attribué, mardi 3 octobre, conjointement au chercheur français Pierre Agostini, à la professeure de physique atomique franco-suédoise Anne L'Huillier et au physicien autrichien-hongrois Ferenc Krausz. Ils ont été récompensés pour avoir créé « des impulsions extrêmement courtes de lumière qui peuvent être utilisées pour mesurer les processus rapides au cours desquels les électrons se déplacent ou changent d'énergie », a précisé le jury. Les avancées des trois physiciens « ont permis d'explorer des processus qui étaient tellement rapides qu'ils étaient auparavant impossibles à suivre ».

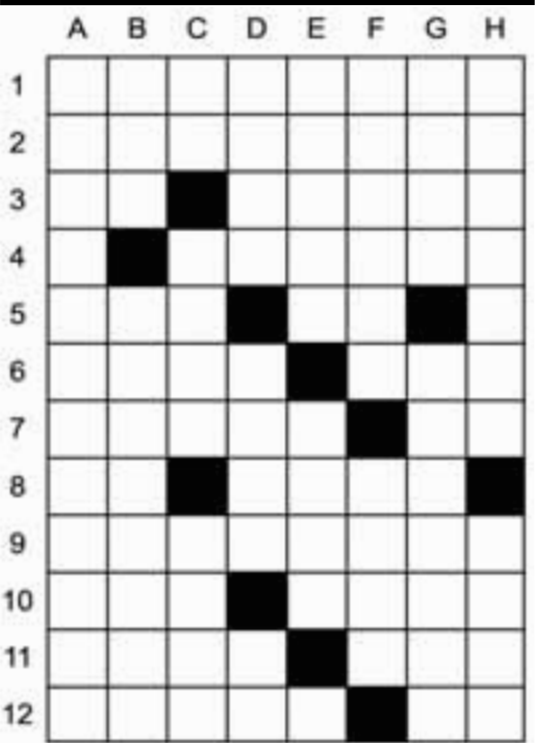
Les trois physiciens ont réussi à créer des impulsions de lumière de l'ordre de l'attoseconde - la plus petite unité de temps mesurable (un milliardième de milliardième de seconde). « Une attoseconde est si courte qu'il y en a autant en une seconde qu'il y a eu de secondes depuis la naissance de l'univers », relève l'Académie suédoise royale des sciences. Anne L'Huillier, qui enseigne à l'université de Lund en Suède, avait déjà remporté le prestigieux

prix Wolf en 2022, parfois annonciateur du Nobel, conjointement avec Ferenc Krausz et le Canadien Paul Corkum. Pierre Agostini est professeur à l'Ohio State University aux Etats-Unis. Ferenc Krausz est lui directeur de l'Institut Max Planck en Allemagne. Avant Anne L'Huillier, quatre femmes seulement avaient obtenu le prix Nobel de physique, depuis 1901 : Marie Curie (1903), Maria Goeppert-Mayer (1963), Donna Strickland (2018) et Andrea Ghez (2020). Avant l'annonce de mardi, trois des six derniers Prix Nobel de physique ont récompensé des physiciens travaillant « dans l'astronomie, l'astrophysique et la cosmologie », relève le magazine Physics World qui estime peu probable de voir récompensés dès cette année les travaux associés aux découvertes du télescope spatial James-Webb. L'Académie suédoise avait récompensé l'an dernier le Français Alain Aspect, l'Américain John Clauser et l'Autrichien Anton Zeilinger, pionniers de l'étude des mécanismes révolutionnaires de la physique quantique.

Le prix s'accompagne d'une récompense de onze millions de couronnes (920.000 euros), soit la plus haute valeur nominale (dans la devise suédoise) dans l'histoire plus que centenaire des Nobel. La Fondation Nobel avait annoncé mi-septembre avoir relevé le montant de cette dotation grâce à sa meilleure situation financière.

In Agence

Mots Croisés



- HORizontalement**
 - A. Il possède des feuilles aromatiques.
 - B. Indien de l'Utah. Vendeuses de journaux.
 - C. Note fondamentale. Nid des oiseaux de proie. Délicatesse et doigté.
 - D. Religieux musulman. Moyen de transport. Elle fut transformée en vache.
 - E. Ragoût de gibier. Administré par l'intendant.
 - F. Col des Alpes (de l'). Le client s'y sert lui-même.
 - G. Problème pour Hamlet. Accorde une faveur.
 - H. Location avec option d'achat. Ria et ville bretonne.
- VERTICALEMENT**
 - 1. Logiciel destiné au jeu.
 - 2. Spécialiste en matière de champignons.
 - 3. Sigle d'Union. Se révéla (s').
 - 4. Difficiles à avaler.
 - 5. Lieu de rassemblement. Possessif.
 - 6. Marcha sans but. Niet !
 - 7. Qui réagit au gag. Poids mini.
 - 8. Dans un pronominal. Essai dans un labo.
 - 9. Dirigé par le personnel.
 - 10. Puissant pays. Groupe de maisons.
 - 11. Désigne la chose. S'abandonne (se).
 - 12. Ancienne épée. Article espagnol.

LES MOTS FLÉCHÉS

ENDOSSÉ A LA VA-VITE

RAVIES

AMATEUR DE NOMOS

DESSIN IRONIQUE

PRÉNOM ESPAGNOL

DURÉE DE DOUZE MOIS

AVOUE SON DÉSAVEU

DISCRETION

ATELIER

EVEN-TAIRE DE BOUQUINISTE

LA GLACE S'Y FORME SOUVENT

DEVANT CELUI QUE L'ON FÊTE

FLEM-MARDISE

DÉMONSTRATION DE JOIE

COUPANTE

COUVERTURE PLASTIQUE D'UN SOL

UN TYPE

ELLE A DES JOURNAUX PLEINS D'IMAGES

FERME-TURE A CLÉ POUR LES CHAINES

ADJECTIF DÉMONSTRATIF

DESSERT BRETON

VELO TOUT-TERRAIN

ESTRANES POUR DES ORATEURS

FILET D'EAU DOUCE

APERITIF ROUGE

DÉCHARGE DE CANON

ABRI DE PRIMEURS

LAVE À LA PAILLE DE FER

ANCIENNE EUROPE

CHOSE DIFFICILE À TROUVER

DÉMOLIT UN MUR

RÉPONSE PUÉRILE

PRÉFIXE BON POUR DOUBLER

LONG SAC

CON-SOMME AU BAR

COMPLÈTEMENT SURVOLTE

ATTRAPÉS

COMME DE LA VIANDE CORIACE

DIVISION DE JOUR

IL ASPIRE À DEVENIR UNE ÉTOILE

PAS TOUT À FAIT AU SUD

ELLE CONNAÎT LA MATERNITÉ

SIDOKU

		9				2		
7				5				4
			6	4	2			
	4			9			5	
	7		8		6		2	
	1						8	
		4	1		9	6		
8			3		5			9
6								5

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ACCAPARER	AHANER	AIDE	CHASSEUR	CHIENNE	CRANER	FOIE	FROIDE				
LUMBAGO	POINT	PONEY	PRECOCITE	PRIME	RAIPONCE	RENNE	SEIGLE				
TANNE	USURE	VACATAIRE	VAINCU	VIF-ARGENT	WARNING	TAJINE	HOURRA				
R	A	E	V	V	E	F	R	H	Y	E	E
R	E	C	A	I	M	N	O	E	T	R	L
U	O	N	C	F	I	U	N	I	N	E	G
E	G	O	A	A	R	O	C	E	E	N	I
S	A	P	T	R	P	O	T	N	I	A	E
S	B	I	A	G	C	A	I	N	I	H	S
A	M	A	I	E	N	J	R	D	I	A	C
H	U	R	R	N	A	A	E	E	E	O	V
C	L	P	E	T	W	U	S	U	R	E	P

SEMAINE MEURTRIÈRE SUR LES ROUTES

31 personnes sont mortes et 1 440 autres ont été blessées sur les routes suite à des accidents de la circulation survenus durant la période entre le 24 et le 30 septembre. Selon un bilan de la Protection civile, pas moins de 1 209 accidents de la route ont été enregistrés à travers plusieurs wilayas du pays durant la même période. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Blida avec 3 per-

sonnes décédées et 59 autres blessées suite à 60 accidents de la circulation, précise la même source. Par ailleurs, une personne a trouvé la mort hier dans un accident de la circulation survenu sur l'autoroute Est-Ouest dans la wilaya de Mila. Selon la Protection civile, l'accident a impliqué un camion et une voiture touristique à 05h55, provoquant le décès d'un jeune homme âgé de 30 ans.



Alger

● 24°

Ouargla

● 37°

Oran

● 24°

Constantine

● 23°

16

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
05:12	12:37	15:56	18:28	19:50

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION//MERCREDI 4 OCTOBRE 2023 // N°654 //PRIX 20 DA

INSTALLÉ LUNDI DANS SES FONCTIONS

Rachid Hachichi, nouveau P-DG de Sonatrach, fait connaître sa stratégie

M. Hachichi a présenté les principaux axes de la feuille de route de développement de la chaîne de valeur de Sonatrach, avec en tête le renouvellement des réserves pétrolières et gazières et le développement de la production.



Dans un communiqué diffusé hier, Sonatrach a dévoilé la feuille de route de son nouveau P-DG, M. Rachid Hachichi nommé lundi par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la tête de la compagnie nationale des hydrocarbures. Hachichi affirme s'engager à réaliser l'ensemble des objectifs du groupe concernant les besoins du marché national en énergie et pour

concrétiser les engagements de l'Algérie à l'international. Il est souligné dans le communiqué : « M. Rachid Hachichi a tenu à remercier le Président Tebboune de la confiance qu'il lui a témoignée, tout en s'engageant à ne ménager aucun effort pour réaliser les objectifs de Sonatrach

visant à répondre aux besoins du marché national en énergie et de tenir les engagements internationaux du pays ». Concernant la feuille de route présentée par M. Hachichi, il y est expliqué qu'elle est basée sur deux importants chapitres. « M. Hachichi a présenté les principaux axes de la feuille

de route de développement de la chaîne de valeur de Sonatrach, avec en tête le renouvellement des réserves pétrolières et gazières et le développement de la production qui constitue l'épine dorsale indispensable à l'approvisionnement des unités de raffinage, de liquéfaction et de pétrochimie, tout en mettant l'accent sur le développement des activités de transport par canalisations et navires et de l'activité commercialisation pour valoriser les ventes en vue de maximiser la valeur ajoutée ». Il a également souligné le rôle du partenariat comme axe stratégique pour le groupe ». M. Hachichi a également appelé à la valorisation du capital humain et à le hisser à la hauteur des enjeux stratégiques de l'entreprise, souligne la même source. Y.S.

7 INDIVIDUS ARRÊTÉS AVEC PLUS DE 250 MILLIONS DA EN FAUX BILLETS À NÂAMA

Les services de la Gendarmerie ont démantelé, à Nâama, un réseau criminel spécialisé dans la falsification de billets de banque, composé de sept individus, avec la saisie d'une somme de 2 544 000 DA en fausses coupures de 2 000 DA, a annoncé, lundi, la Gendarmerie. La Gendarmerie de la commune de « Kasdir » a arrêté, dans une première étape, deux individus, qui s'apprêtaient à faire des transactions moyennant de faux billets de 2 000 DA, puis à identifier cinq autres suspects impliqués dans cette affaire et ont procédé à leur arrestation, selon la même

source. En plus des faux billets, l'opération a permis, précise la gendarmerie, la saisie du matériel informatique, deux véhicules touristiques, un motorcycle et 7 téléphones mobiles. Les suspects, âgés entre 22 et 30 ans, ont été présentés devant les instances judiciaires territorialement compétentes, a indiqué la même source. Le corps sans vie de la victime a été déposé au niveau de la morgue de l'hôpital d'Oued El Othmania et une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents.

R.N.

TABI AU SUJET DU PROJET DE LOI RELATIF À LA PROTECTION DES TERRES DE L'ÉTAT :

LE TEXTE VISE À « FREINER LE PHÉNOMÈNE DE L'ANARCHIE URBAINE »

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, a affirmé, hier, que le projet de loi relatif à la protection et à la préservation des terres de l'Etat vise à "endiguer l'anarchie urbaine qui s'est exacerbée ces dernières années". Répondant aux interventions des membres du Conseil de la nation, lors d'une plénière présidée par M. Salah Goudjil, président du Conseil, consacrée au débat autour du projet de loi relatif à la protection et à la préservation des terres de l'Etat, le ministre, cité dans une dépêche de l'APS, a précisé que ce projet "exhaustif et complet" vise spécifiquement à "traiter la question de la protection des terres de l'Etat, indépendamment de la question de la régularisation des situa-

tions précédentes traitées par d'autres textes". Concernant les terres appelées "terres Aarch", le ministre a expliqué que ce type de possession de terres est inclus dans le domaine privé de l'Etat et son exploitation se fait à travers des contrats de concession. Ce projet de loi inclura ces terres dans sa protection. A une question sur la police de l'urbanisme, M. Tabi a indiqué que ce corps serait bientôt créé, et cela suite à la promulgation du cadre juridique dans le cadre du projet de loi sur les procédures pénales en débat au Parlement, soulignant que le texte réglementaire relatif à la police de l'urbanisme était en cours d'élaboration par les ministères de l'Habitat et de l'Intérieur.

Y.B.

PROJET DE RECHERCHE POUR RÉDUIRE LA POLLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ALGÉRIENS ET TUNISIENS S'Y ATTELLENT

Des journées d'étude ont été organisées, lundi, à l'université Saâd-Dahlab de Blida, pour discuter des derniers développements relatifs au projet de recherche algéro-tunisien, lancé l'année dernière, pour la découverte de technologies modernes susceptibles de réduire la pollution de l'environnement, a-t-on appris des responsables en charge du projet. Cette rencontre a vu la participation d'universitaires et chercheurs algériens et tunisiens impliqués dans ce projet de recherche visant à "découvrir des matériaux et des techniques modernes de nature à réduire la pollution générée par les produits pharmaceutiques, classés en tête de liste des pollueurs environnementaux", a indiqué Mme Bensassia Nabila, cheffe du projet, côté algérien. Elle a assuré que les participants à ce projet, dont les recherches se poursuivront durant les deux prochaines années, ont "obtenu des résultats fort encourageants", soulignant que ces journées d'étude de deux

jours seront suivies par d'autres journées similaires prévues en Tunisie. "Durant cette rencontre, les participants au projet en question aborderont les derniers résultats de leurs recherches et études, visant à la découverte de techniques susceptibles de réduire la pollution environnementale, parallèlement à l'échange d'informations sur ce sujet d'importance", a fait savoir Mme Bensassia. Par ailleurs, la doyenne de la

Faculté de technologie de l'université Saâd-Dahlab, partie prenante dans ce projet de recherche, Khalida Boutemak, a fait part de la création d'un doctorat en génie de l'environnement, "dans le but d'étudier le sujet du projet, au vu de son impact sur le milieu environnemental et économique", soulignant la participation de trois étudiants doctorants à ce projet d'étude. APS

SOLARISATION DE 80 % DES SITES DE SONATRACH À L'HORIZON 2030

L'Algérie s'active pour mener une politique offensive pour la protection de l'environnement et la participation à la lutte contre le réchauffement climatique. Le secteur des hydrocarbures possède un plan de décarbonation (réduction des émissions de CO2). Dans ce cadre, il vise à atteindre progressivement la plus basse empreinte carbone, en se fixant l'objectif de solariser 80% de ses sites de production d'ici 2030. C'est ce qu'a indiqué Khanfer Youcef, Directeur central

des ressources nouvelles au niveau de l'entreprise en marge du Salon international de la transition énergétique et des énergies du futur (ERA 2023), qui se tient au Centre des conventions d'Oran du 2 au 4 octobre en cours. S'agissant des objectifs à court terme, M. Khanfer a fait savoir que 5 centrales photovoltaïques seront installées dans différents sites de production situés au sud du pays, ajoutant que les capacités à installer à court et moyen terme dépassent les 100 mégawatts (MW). La décarbonation du secteur passera également par la réduction du torchage, a-t-il souligné, avec un objectif zéro torchage à l'horizon 2030. S'agissant

des projets de production d'hydrogène vert, il a fait savoir que Sonatrach travaille sur des projets pilotes de production, en collaboration avec ses partenaires. "Ces projets pilotes permettront à Sonatrach de préparer une seconde phase, avec des projets semi-industriels qui seront pris en charge et permettront d'alimenter et décarboner nos installations pétrochimiques", a-t-il souligné. "Des projets relatifs à l'exportation d'H2 vert vers l'Europe sont, par ailleurs, en cours d'études prenant en compte les aspects production, transport et commercialisation", a-t-il encore affirmé. F.S.